



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent des pêches et des océans

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 044

Le vendredi 25 novembre 2022

Président : M. Ken McDonald



Comité permanent des pêches et des océans

Le vendredi 25 novembre 2022

• (1300)

[Traduction]

Le président (M. Ken McDonald (Avalon, Lib.)): La séance est ouverte.

Bienvenue à la 44^e séance du Comité permanent des pêches et des océans de la Chambre des communes.

Cette réunion se déroule de façon hybride, conformément à l'ordre de la Chambre du 23 juin 2022.

Avant de commencer, j'aimerais faire quelques observations à l'intention des témoins et des membres du Comité.

Veuillez attendre que je vous donne la parole en vous désignant par votre nom avant de parler. Pour ceux qui participent à distance, cliquez sur l'icône du microphone pour activer votre micro. Veuillez désactiver votre micro lorsque vous ne parlez pas.

Il y a une interprétation pour ceux qui sont sur Zoom. Au bas de l'écran, vous avez le choix entre l'anglais et le français. Ceux qui sont dans la salle peuvent utiliser l'oreillette et sélectionner le canal désiré.

Veuillez adresser tous vos commentaires à la présidence.

Enfin, je vous rappelle qu'il est interdit de prendre des captures d'écran ou des photos de votre écran. Les délibérations seront disponibles sur le site Web de la Chambre des communes.

Conformément à la motion de régie interne du Comité concernant les tests de connexion pour les témoins, j'informe le Comité que tous les témoins ont effectué les tests de connexion requis avant la réunion.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement et à la motion adoptée le 4 octobre 2022, le Comité reprend son étude des répercussions de la crise climatique.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à notre premier groupe de témoins.

Nous accueillons de nouveau, représentant l'Union des pêcheurs des Maritimes, Martin Mallet, directeur général, et Luc LeBlanc, conseiller aux pêches. Nous accueillons également Robert Macleod, président de l'Association des producteurs de fruits de mer de l'Île-du-Prince-Édouard.

Merci d'avoir pris le temps de venir aujourd'hui. Vous disposerez chacun de cinq minutes pour faire une déclaration préliminaire.

J'invite l'Union des pêcheurs des Maritimes à commencer, s'il vous plaît, pour cinq minutes ou moins.

M. Martin Mallet (directeur général, Union des pêcheurs des Maritimes): Merci, monsieur le président, et merci au Comité de

nous donner l'occasion de présenter de nouveau aujourd'hui un exposé sur un dossier très important et sur la situation sur la côte Est.

Je m'appelle Martin Mallet. Je suis le directeur exécutif de l'Union des pêcheurs des Maritimes. Je suis accompagné aujourd'hui de mon collègue Luc LeBlanc, notre conseiller aux pêches.

Je vais faire ma présentation en français.

[Français]

L'Union des pêcheurs des Maritimes, ou UPM, est une organisation qui représente plus de 1 300 pêcheurs propriétaires côtiers du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse. Depuis sa création en 1977, l'UPM a pour mission de représenter, de promouvoir et de défendre les intérêts des pêcheurs côtiers des Maritimes et de leurs communautés.

La plus récente tempête tropicale qui est passée dans le Canada atlantique est la deuxième à nous avoir frappés sévèrement en seulement trois ans. Il y a eu la tempête Dorian en 2019 et, cet automne, Fiona. Les changements climatiques ne sont plus à prévoir seulement pour l'avenir, puisque nous sommes les deux pieds dedans depuis déjà plusieurs années dans nos régions maritimes, sur la côte est du Canada.

Fiona est maintenant reconnue par les experts comme étant l'une des tempêtes les plus intenses et dommageables de l'histoire canadienne récente. Son passage a directement touché nos pêcheurs-membres de la région sud-est du Nouveau-Brunswick, du golfe de la Nouvelle-Écosse et du Cap-Breton. Les infrastructures portuaires, les voies navigables et les équipements de pêche ont été endommagés à divers degrés en fonction des circonstances régionales et de la trajectoire de la tempête.

J'aimerais vous faire part de quelques recommandations.

Premièrement, nous pensons que le ministère des Pêches et des Océans, ou MPO, devrait investir de manière considérable dans les infrastructures portuaires partout dans les provinces maritimes et au Québec, et ce, afin de protéger les quais et les vaisseaux de pêche contre des marées de tempête de plus en plus fréquentes et progressivement plus hautes. En particulier, il est nécessaire d'augmenter la capacité de résistance des brise-lames contre ce type de marée, de même que de relever la hauteur des quais afin d'éviter qu'ils soient submergés pendant les tempêtes. Justement, les quais dans nos régions qui avaient été rénovés dans cette intention au cours des 10 dernières années ont pour la plupart survécu à la tempête Fiona en ne subissant que des dommages mineurs.

Deuxièmement, l'UPM recommande l'ajout de ressources au programme de dragage des chenaux de navigation menant aux ports de pêche. L'ensablement des ports et des chenaux de navigation représente un problème historique sur la côte est du Nouveau-Brunswick et dans une partie du golfe de la Nouvelle-Écosse. La géologie sablonneuse de la région fait que des tempêtes comme Fiona et Dorian aggravent considérablement la situation et empêchent de plus en plus nos bateaux de pêche de sortir en mer. En particulier, l'UPM déplore l'absence d'équipes de dragage capables de réagir rapidement, surtout dans le cas d'ensablement pendant la saison de pêche. Nous recommandons donc que le MPO mette sur pied une équipe de réaction rapide dédiée au dragage d'urgence des ports et des chenaux de navigation dans le but ultime de limiter les pertes économiques de l'industrie des pêches, dont les saisons d'activité sont courtes puisqu'elles ne durent qu'environ deux mois la plupart du temps.

Troisièmement, puisque les entreprises de pêche perdent de plus en plus de journées d'opération en mer en raison des intempéries, nous recommandons que le MPO adopte une approche plus flexible en ce qui concerne les dates d'ouverture et de fermeture des saisons de pêche. Nous recommandons en particulier que le MPO rajoute à la fin de la saison les journées de pêche perdues en raison de la mauvaise météo, de sorte que cette saison ne soit pas écourtée par les tempêtes de plus en plus fréquentes.

Quatrièmement, nous recommandons la continuité à long terme des efforts du MPO en ce qui a trait aux opérations de récupération d'engins de pêche perdus, en collaboration avec les associations de pêche. Il y aura davantage de tempêtes importantes au cours des années à venir, ce qui aggravera le problème des engins de pêche perdus, et nous devons faire tout notre possible afin de limiter l'incidence de ces engins sur les écosystèmes et les espèces marines.

Enfin, cinquièmement, nous recommandons la création d'un programme d'aide financière pour les entreprises de pêche directement touchées par la tempête Fiona. Les entreprises de pêche exploitant le homard dans la zone de pêche 25 du détroit de Northumberland cet automne ont notamment subi des pertes importantes, car la saison de pêche était en cours et la zone était dans la trajectoire directe de la tempête. Selon nous, ce programme d'aide devrait aider à couvrir les dommages causés aux engins de pêche ou leur perte, en l'occurrence les casiers à homard, les dommages aux bateaux, ainsi que les revenus perdus en raison des pertes de journées et de casiers de pêche.

Sur ce, je vous remercie. Nous serons heureux de répondre à vos questions sur le sujet.

• (1305)

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Mallet.

Nous passons maintenant à M. Macleod, pour cinq minutes au maximum, s'il vous plaît.

M. Robert Macleod (président, Association des producteurs de fruits de mer de l'Île-du-Prince-Édouard): Bonjour à tous.

J'aimerais remercier tout le monde de nous avoir invités à cette réunion et de nous donner l'occasion de nous exprimer.

Contrairement à l'Union des pêcheurs des Maritimes, l'Association des producteurs de fruits de mer de l'Île-du-Prince-Édouard n'a pas vraiment de quais ou d'équipement à perdre en cas de tempête, mais nous avons besoin de nombreuses routes d'accès pour nous

rendre à différentes rivières. Pour l'essentiel, notre équipement tient dans nos mains. Lors de la tempête Fiona, la marée était si forte qu'une grande partie de l'île a été fermée à la pêche aux fruits de mer.

Nous représentons les pêcheurs de myes communes, les pêcheurs de palourdes américaines, qui ont besoin d'entrer dans l'eau pour pêcher, parce qu'il n'y a pas d'autre équipement que les mains pour ces pêches. Ces pêcheurs ont perdu deux semaines de leur saison, ce qui représentait un revenu considérable. Étant donné que les critères d'admissibilité à l'assurance-emploi sont plus élevés, c'était une période critique de l'année où les gens essayaient d'obtenir le reste de leurs timbres, parce qu'il faut toute une année pour le faire. Il faut pêcher à la marée. La marée avant l'ouragan était défavorable. La semaine suivante, les marées étaient favorables, mais les cours d'eau étaient fermés pendant deux semaines. C'était une perte financière importante pour ces pêcheurs.

Pour ce qui est du secteur ostréicole, les trois quarts de l'île ont été fermés, de sorte que de nombreux pêcheurs ne pouvaient pas pêcher. Notre acheteur n'a pas voulu acheter parce que les laboratoires étaient fermés et ne pouvaient pas faire des tests sur les huîtres, et il n'a pas voulu acheter tant qu'il n'était pas certain qu'il était sécuritaire d'expédier la marchandise. Nous avons également perdu une semaine de revenus à cause de cela.

Je ne sais pas quelles recommandations formuler. Vous ne pouvez pas réparer dame Nature. En ce qui concerne l'amélioration des quais ou quoi que ce soit de ce genre, certaines de nos routes d'accès nécessitent des travaux, pour sûr. L'érosion cause l'envasement des fonds où nous pêchons. Les zones doivent être draguées à la suite de ces tempêtes. Nous avons subi beaucoup de pertes financières. Beaucoup de pêcheurs ont été durement touchés.

Encore une fois, je remercie tout le monde de nous avoir permis de participer. Je suis prêt à répondre à vos questions.

Merci.

• (1310)

Le président: Merci, monsieur Macleod.

Nous allons maintenant passer à notre première série de questions. Monsieur Small, vous avez six minutes au maximum.

M. Clifford Small (Coast of Bays—Central—Notre Dame, PCC): Merci, monsieur le président.

J'aimerais remercier les témoins de leur participation à notre étude très importante d'aujourd'hui.

Tout d'abord, monsieur le président, ma question s'adresse à M. Mallet.

Je vous ai entendu parler de la nécessité d'un investissement important pour renforcer l'infrastructure existante. Il semble, d'après votre expérience, que le renforcement qui a eu lieu par le passé a eu une certaine efficacité. Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet, s'il vous plaît?

M. Martin Mallet: Merci, monsieur Small.

Je vais probablement partager cette réponse avec mon collègue ici présent, Luc LeBlanc.

Au cours des 10 dernières années — et je parle de l'est du Nouveau-Brunswick et de certaines parties de la Nouvelle-Écosse du côté du golfe — nous avons investi dans bon nombre de nos quais principaux — ceux qui accueillent entre 6 et 75 bateaux — pour rehausser les brise-lames, les digues, et des travaux ont également été effectués autour de l'infrastructure interne des quais. Parmi les quais qui ont été endommagés dans l'est du Nouveau-Brunswick, par exemple, beaucoup n'ont subi que des dommages mineurs. Les marées étaient à un niveau tel qu'un grand nombre de quais ont été submergés pendant quelques heures, mais malgré cela, la plupart des équipements ont été épargnés.

Cependant, il y a des quais qui n'avaient pas fait l'objet d'investissements depuis longtemps. Bon nombre des petits quais, surtout ceux qui ont été cédés dans le cadre du programme des ports pour petits bateaux du MPO, n'ont pas bénéficié de ce genre d'investissements ces 10 à 20 dernières années. Surtout dans des régions comme le Cap-Breton, il y a beaucoup de petits quais. C'est un problème qui va se poser à l'avenir, car comment pouvez-vous aider cette infrastructure alors qu'elle ne relève plus du MPO?

M. Clifford Small: Selon vous, quelle proportion des quais a été cédée?

M. Martin Mallet: Dans l'est du Nouveau-Brunswick, il y a peut-être quelques-uns de ces quais. Il n'en reste plus beaucoup dans ce secteur suite aux dégâts qu'ils ont subis. La trajectoire de cette tempête a eu des conséquences particulièrement graves du côté de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard. En ce qui nous concerne, nous avons été en grande partie sauvés par le fait qu'au cours des dernières années, la plupart de nos quais avaient bénéficié d'investissements.

Monsieur LeBlanc, vous voulez peut-être ajouter quelque chose.

• (1315)

M. Luc LeBlanc (conseiller aux pêches, Union des pêcheurs des Maritimes): Le brise-lames est un élément d'infrastructure très important. En résumé, plus le brise-lames est robuste, mieux il arrête l'onde de tempête. C'est vraiment l'onde de tempête qui cause la grande majorité des dommages. Ce n'est pas le vent. À certains endroits — par exemple, dans l'est du Nouveau-Brunswick —, nous avons maintenant deux brise-lames au lieu d'un. Ils aident vraiment à gérer l'onde de tempête. Ce sont des éléments d'infrastructure coûteux, mais qui sont vraiment efficaces. Nous en avons eu un exemple lors de la tempête Fiona.

M. Clifford Small: Le fait d'avoir un premier brise-lames à l'extérieur du deuxième est une technologie intéressante. Vous protégez le deuxième brise-lames, ce qui protège forcément l'infrastructure du quai.

M. Luc LeBlanc: C'est exact. Le premier brise-lames encaisse le gros de l'onde de tempête, et le deuxième est là pour gérer le reste. Ça marche vraiment.

M. Clifford Small: Monsieur Mallet, parmi les quais de la région que vous représentez, combien ont été reconstruits ou renforcés au fil des ans, et combien en reste-t-il à améliorer?

M. Martin Mallet: Monsieur LeBlanc, pourriez-vous ajouter quelque chose?

M. Luc LeBlanc: Dans le sud-est du Nouveau-Brunswick, la grande majorité des quais ont fait l'objet de travaux importants. C'est moins vrai dans d'autres régions des Maritimes. Environ 50 à 60 % des quais ont fait l'objet d'investissements, et les autres moins.

J'insiste, on voit vraiment la différence entre un quai dans lequel on a investi et un autre dans lequel on n'a pas investi.

M. Martin Mallet: Bien souvent, pour les quais fédéraux qui n'ont pas été rénovés au cours des dernières années, des travaux ont été faits pour voir quel genre d'améliorations il faudrait apporter au cours des prochaines années. Dans certains cas, s'ils n'ont pas encore été rénovés, il y a des plans qui prévoient un investissement dans les années à venir. Quand cela se fera-t-il? Je ne peux pas répondre à cette question.

Le président: Merci, monsieur Small.

Nous passons maintenant à M. Morrissey, pour six minutes au maximum.

M. Robert Morrissey (Egmont, Lib.): Merci, monsieur le président.

Monsieur Mallet, j'apprécie vos recommandations. L'une des questions qui semblent se poser, c'est la disponibilité des entrepreneurs pour faire le travail. Nous faisons face à cela à l'Île-du-Prince-Édouard.

Pourriez-vous recommander au Comité d'autres méthodes ou d'autres moyens d'achever les travaux portuaires? Pourrait-on s'appuyer davantage sur les administrations portuaires pour accélérer le processus? Pourriez-vous me donner votre opinion à ce sujet?

M. Martin Mallet: C'est une excellente question. Nous avons récemment eu une réunion dans la région avec le directeur des ports pour petits bateaux du MPO.

M. Robert Morrissey: Ce qui me préoccupe, c'est que même si le gouvernement s'est engagé à investir des centaines de millions de dollars, le temps est le plus gros problème. J'aimerais que vous nous fassiez des recommandations en la matière.

M. Martin Mallet: Il n'y a pas beaucoup de ces entrepreneurs. C'est une chose. L'autre problème est que dans certains cas ils n'ont pas de contrat existant ou à long terme.

S'il y a une urgence et qu'il n'y a pas de contrat ouvert ou actif avec ces entrepreneurs, ils peuvent tout simplement dire non. Nous avons été confrontés à cette situation avec un de nos quais. Il aurait fallu faire du dragage tout de suite après la tempête, et l'entrepreneur en question a refusé parce qu'il avait autre chose à faire.

M. LeBlanc pourra peut-être vous en dire davantage, mais c'était une situation très stressante.

M. Robert Morrissey: Veuillez être bref, parce que nous allons passer d'un sujet à l'autre, et j'aimerais interroger M. Macleod au sujet de la pêche des fruits de mer.

Les administrations portuaires ont-elles un rôle à jouer pour accélérer le processus afin qu'elles puissent réaliser de petits projets au nom du MPO? Est-ce quelque chose que vous seriez prêt à recommander?

M. Martin Mallet: C'est ce que je recommanderais.

Les responsables des ports pour petits bateaux sont généralement les dirigeants des pêcheurs locaux. Ils connaissent leur quai. Ils connaissent leurs chenaux. Ils connaissent très bien leur région — mieux que quiconque, y compris moi-même et M. LeBlanc. Ils savent exactement ce dont ils ont besoin pour faire le travail.

Peut-être que certains de ces quais pourraient se réunir et obtenir le type d'équipement dont ils ont besoin. Ils pourraient réunir leur propre petit groupe pour faire cela, à mesure que nous progressons et que nous concluons ces contrats avec le MPO.

• (1320)

M. Robert Morrissey: Merci, monsieur Mallet.

Je vais donner la parole à M. Macleod. Je vais l'appeler Bob. Je le connais bien.

Bob, les dommages causés à la pêche des coquillages, en particulier à la pêche des huîtres sauvages, ne sont pas visibles. Un quai est visible, et nous pouvons voir les dommages. Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur l'impact, qui était important, sur le revenu des pêcheurs d'huîtres sauvages pendant cette période? Pouvez-vous nous donner un ordre de grandeur?

M. Robert Macleod: Merci, monsieur Morrissey.

Comme je l'ai dit, les pêcheurs d'huîtres ont subi des pertes financières. Par exemple, nous n'en étions qu'à notre deuxième semaine complète de la saison automnale lorsque la tempête a eu lieu. La semaine précédente, beaucoup de pêcheurs ont eu une très bonne semaine, probablement quatre ou cinq mille dollars. La semaine suivante, lorsque vous ne pouviez pas vendre, vous n'aviez rien. Il n'y avait pas de revenu.

J'ai sollicité le ministre Fox, ici sur l'île, et Innovation PEI, pour obtenir une compensation. Ils nous ont donné 1 000 \$, mais il nous a fallu trois semaines pour les obtenir, alors c'était assez serré sur le plan financier.

M. Robert Morrissey: Le principal impact sur la pêche sauvage a donc directement concerné le portefeuille des pêcheurs, parce que leur infrastructure est, comme vous l'avez souligné, surtout leurs bras et leurs mains. C'est unique au Canada atlantique, parce que — corrigez-moi si je me trompe, Bob — la pêche aux huîtres sauvages n'existe que dans les baies de l'Île-du-Prince-Édouard.

M. Robert Macleod: Oui, la seule façon de récolter des huîtres sauvages à l'Île-du-Prince-Édouard, c'est avec des pinces ou des râpeaux à main. C'est la même chose pour les palourdes américaines. Vous ne pouvez utiliser que vos mains. Pour les myes communes, vous ne pouvez utiliser que vos mains. Cela ne représente pas beaucoup d'équipement en dehors de vos mains et votre corps.

M. Robert Morrissey: Quel est le principal impact sur votre pêche que doit prendre en compte le Comité selon vous? Était-ce une perte de revenu?

M. Robert Macleod: La perte de revenu était le plus important, oui.

M. Robert Morrissey: Qu'en est-il de l'infrastructure portuaire que vous avez à Bideford, Bob?

M. Robert Macleod: Nous avons eu beaucoup de chance. Trois coquillards y étaient amarrés. Le quai a été submergé. Je craignais qu'il y ait des dégâts lorsque la marée se retirerait.

Le quai lui-même est resté en bon état, mais quelques-uns de nos bâtiments ont été inondés. Il y a deux acheteurs d'huîtres dans la région dont les bâtiments étaient sous l'eau jusqu'aux poignées de porte. Leurs bureaux et tout le reste étaient sous l'eau, mais nous avons eu beaucoup de chance. Je sais que les producteurs ont perdu des cages et ce genre de choses...

M. Robert Morrissey: Oui, ils comparaitront. C'est autre chose.

Merci, Bob. Ce sont mes seules questions. Vous avez été clair à ce sujet.

Monsieur le président, voilà qui conclut mes questions pour M. Macleod et M. Mallet.

Le président: Il vous restait cinq secondes.

Nous passons maintenant à Mme Desbiens, pour six minutes au maximum.

[Français]

Mme Caroline Desbiens (Beauport—Côte-de-Beaupré—Île d'Orléans—Charlevoix, BQ): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leurs commentaires, qui sont toujours très pertinents et nous informent sur une foule de variables.

Messieurs Mallet et LeBlanc, vous avez mentionné tantôt que le ministère devrait investir afin de réparer certains ports et que les ports qui avaient déjà été rénovés n'avaient subi que des dommages mineurs à la suite du passage de la tempête Fiona.

Avez-vous ciblé les endroits où les réparations sont les plus urgentes? En principe, il devrait s'agir des endroits où les tempêtes frappent le plus durement. Avez-vous établi une échelle de priorité relativement aux différentes interventions nécessaires pour hausser les quais les plus touchés?

M. Martin Mallet: J'aimerais mentionner que nous avons été relativement chanceux, parce que la tempête est plutôt passée à l'est du Nouveau-Brunswick.

Comme le mentionnait M. LeBlanc un peu plus tôt, ce qui cause la majorité des dégâts, c'est l'onde de tempête. Dans certains cas pour Fiona, la marée était tellement haute qu'elle a failli pousser les bateaux de pêche sur les quais, ce qui a obligé leurs propriétaires, des capitaines, à stationner leur camion sur le quai pour empêcher les bateaux d'embarquer sur le dessus du quai. Dans le futur, il va certainement y avoir des problèmes liés à la hauteur des quais. Comme l'a mentionné M. LeBlanc, l'ajout d'un second brise-lame permettrait de réduire les effets de l'onde de marée. Il faudrait qu'on se penche sur cela.

Pêches et Océans Canada, son programme Ports pour petits bateaux et les administrations portuaires sont en dialogue constant afin d'établir la liste des priorités quant aux quais les plus touchés.

Cela dit, il y a un manque de main-d'œuvre et d'entrepreneurs pour réparer les quais les plus endommagés par la tempête, que ce soit dans les Maritimes ou au Québec, comme en a parlé M. Morrissey plus tôt. On va devoir aborder cet important problème au cours des prochains mois, parce que la saison de pêche va commencer au printemps prochain dans la plupart des régions.

• (1325)

Mme Caroline Desbiens: Est-ce important de faire usage de nouveaux matériaux plus résistants, plus robustes ou plus stratégiques? Où en sont la science et la recherche dans ce domaine?

M. Martin Mallet: Cela ne fait pas vraiment partie de notre domaine d'expertise et je pense que les ingénieurs pourraient vous donner plus d'informations à ce sujet.

Je sais qu'il y a de nouvelles technologies en lien avec les matériaux, notamment composites. Évidemment, dans le cas des brise-lames, l'option privilégiée est la roche métamorphique, la grosse roche qu'on voit sur la majorité des quais.

À mon avis, il serait approprié d'avoir une conversation avec des experts.

Mme Caroline Desbiens: Je vous remercie, monsieur Mallet.

Monsieur Macleod, tantôt, vous avez parlé de l'accès routier et de l'ensablement. Comment voyez-vous la suite des choses? Selon vous, y a-t-il un besoin imminent de soutien financier? Quelles sont les urgences à court terme?

[Traduction]

M. Robert Macleod: Je dirais que l'urgence sur la partie côtière serait probablement le dragage de certains des lits. Il faudrait traîner une sorte de herse — ce n'est pas vraiment une herse — sur le lit. Cela enlève le limon et le reste. Avec l'érosion des berges et ce genre de choses, le limon est entraîné par l'eau et recouvre les fonds marins. Cela nuit à la prise du naissain pour l'année suivante, etc.

Nous ne connaissons pas encore vraiment l'ampleur des dommages causés aux fonds marins que nous exploitons au printemps, parce que nous devons attendre le printemps avant de pouvoir les vérifier, mais vu l'ampleur de l'érosion des berges par endroits, je dirais qu'il y a une quantité considérable de limon. Nous devrions le faire. Il devrait y avoir quelque chose en place pour le printemps, probablement, pour aider certains de ces fonds marins à reprendre vie.

[Français]

Mme Caroline Desbiens: Je vous remercie, monsieur Macleod.

Monsieur Mallet, vous avez recommandé que le ministère des Pêches et des Océans adopte une approche plus flexible pour ce qui est des dates d'ouverture et de fermeture des saisons de pêche. Est-ce une bonne idée que le MPO mette en place une gestion plus dynamique relativement à différents secteurs de pêche, en fonction des changements climatiques?

M. Martin Mallet: Oui, absolument. D'ailleurs, cela fait partie de nos recommandations.

Il y a déjà un certain niveau de flexibilité à cet égard. Chaque année, des comités consultatifs discutent des différentes pêches. Avant l'ouverture de ces dernières, il y a évidemment des discussions entre l'industrie et les responsables de la gestion des pêches, surtout afin d'établir les dates de début de ces pêches.

Je vais laisser la parole à M. LeBlanc, qui veut peut-être ajouter quelque chose à ce sujet.

M. Luc LeBlanc: Ailleurs au Canada atlantique, des mécanismes permettent de devancer l'ouverture d'une pêche au lieu de ne pouvoir que la repousser. Le problème quand on repousse la date d'ouverture, c'est qu'on perd des jours de pêche, puisque la date de fermeture n'est pas repoussée, elle.

En principe, en Nouvelle-Écosse, particulièrement dans la zone 34, un mécanisme permet de devancer l'ouverture de la pêche d'au plus quatre jours, ce qui permet de perdre moins de journées de pêche. Ce mécanisme existe déjà et nous n'avons pas besoin de réinventer la roue.

Mme Caroline Desbiens: Est-ce qu'un plan de gestion...

• (1330)

[Traduction]

Le président: Merci, madame Desbiens. Votre temps est écoulé. Je suis désolé.

[Français]

Mme Caroline Desbiens: Je pensais que j'avais encore une minute. J'ai donc mal saisi votre signe.

[Traduction]

Le président: Le temps passe vite quand on s'amuse.

Nous passons maintenant à Mme Zarrillo, pour six minutes au maximum. Je lui souhaite la bienvenue au Comité en remplacement de Mme Barron.

Mme Bonita Zarrillo (Port Moody—Coquitlam, NPD): Merci beaucoup.

Merci beaucoup aux témoins d'aujourd'hui. J'aurai quelques questions à poser à M. LeBlanc et à M. Mallet sur l'infrastructure, s'il me reste du temps, mais j'aimerais commencer par M. Macleod.

Vous avez fait des commentaires intéressants, monsieur Macleod, au sujet de l'assurance-emploi. Je pense en fait aux travailleurs, à leurs familles, à leurs maisons et à ce qui s'est passé dans la collectivité. Nous savons que l'assurance-emploi a vu le jour il y a plus de 50 ans. Ses créateurs ne pensaient probablement pas aux changements climatiques et à leurs répercussions sur les travailleurs, et nous savons que ces événements se produisent fréquemment.

Pourriez-vous nous dire ce que vous en pensez? Ces comités peuvent faire des recommandations. Pensez-vous qu'il y a des changements à apporter à l'assurance-emploi pour tenir compte des changements climatiques? J'aimerais savoir ce que vous pensez des répercussions. Comment cela a-t-il affecté les travailleurs, leurs familles et leurs maisons? Qu'est-il arrivé aux travailleurs après cette tempête?

M. Robert Macleod: Merci.

Oui, le taux de chômage a augmenté cette année. Les pêcheurs avaient besoin d'un revenu plus élevé pour être admissibles. Dans le cas du homard, on peut gagner beaucoup d'argent assez rapidement, mais dans le cas des praires, des palourdes américaines et des huîtres, il faut deux saisons complètes pour obtenir suffisamment d'argent. Vous ne gagnez pas d'argent dans ce secteur.

Lorsque le climat change et qu'il y a des tempêtes, cela a une incidence non seulement sur les zones fermées pendant deux semaines et sur les pêcheurs, mais aussi sur les acheteurs. Lorsque les acheteurs sont touchés, ils ne peuvent pas expédier leurs huîtres. Il reste donc beaucoup plus d'huîtres dans leurs huîtrières. En conséquence ils n'achètent plus à la fin de l'automne. Notre saison automnale est toujours en cours, et ce, jusqu'à la fin du mois, mais il y a des acheteurs qui ont cessé d'acheter il y a deux semaines. Avec cette fermeture, ils n'expédient plus aucun produit, alors ils ne vont pas continuer à acheter.

Vous ne pouvez pas vendre pendant ces deux semaines, puis votre acheteur arrête deux semaines plus tôt. Un mois de votre saison est perdu, et il vous faut plus d'assurance-emploi. C'est très difficile pour beaucoup de pêcheurs.

Sur l'île, avec les deux zones, surtout à Charlottetown, la situation est vraiment mauvaise. Il y a le prix de l'essence, le fait de devoir vous déplacer lorsque vous ne gagnez pas beaucoup, mais vous avez besoin de ce revenu pour votre assurance-emploi, puis votre acheteur arrête ses activités. La pêche des fruits de mer a connu beaucoup de difficultés financières en raison de la tempête Fiona, c'est certain.

Je ne sais vraiment pas quelle serait la réponse à cette question, mais il doit y avoir des exceptions lorsqu'une telle situation se produit. Ce n'est pas de votre faute, comme pêcheur, si vous perdez deux semaines parce que la pêche n'est pas ouverte dans votre région, que l'acheteur arrête ses activités deux semaines plus tôt et qu'un mois de votre revenu disparaît.

Pour dire les choses ainsi, compte tenu du coût des choses et du fait que tout le monde essaie d'élever sa famille, ce n'était certes pas une situation facile pour beaucoup de gens.

Mme Bonita Zarrillo: Merci beaucoup.

Monsieur Mallet, j'ai une question à vous poser au sujet des travailleurs et des répercussions qu'ils subissent, parce que nous devons réfléchir à ce que doit être l'assurance-emploi dans le contexte des changements climatiques. Avez-vous des commentaires à faire sur la façon dont cela a touché les travailleurs que vous représentez et sur les difficultés qu'ils rencontrent pour payer leurs factures lorsque ce genre de choses se produit?

M. Martin Mallet: Je vais laisser à M. LeBlanc le soin de répondre à cette question, après quoi j'aurai peut-être quelque chose à ajouter.

Monsieur LeBlanc, voulez-vous commencer?

M. Luc LeBlanc: Il est certainement plus difficile d'être admissible à l'assurance-emploi s'il y a moins de jours de pêche sur l'eau, évidemment. Cela a été difficile cette année. Je n'ai pas encore entendu parler de problèmes directs, mais la saison de pêche vient de commencer.

En général, les pêcheurs disent que les choses changent. La nature des saisons change. Elles sont plus courtes ou plus longues, selon les espèces. Nous devons nous pencher sur la question de l'assurance-emploi, c'est certain. Cela aura évidemment une incidence sur l'admissibilité des gens au programme.

Mme Bonita Zarrillo: J'ai aussi entendu parler des tests en laboratoire. Je sais qu'il y a une pénurie de main-d'œuvre partout. Je suppose que vous dépendez aussi d'autres industries périphériques, comme les laboratoires, c'est donc très intéressant.

Monsieur LeBlanc, vous avez évoqué l'onde de tempête et les brise-lames. Je me demande si vous pourriez me parler un peu de la façon dont ce financement a été planifié et administré pour les projets qui visent à assurer une protection contre les ondes de tempête. Je m'intéresse surtout aux programmes fédéraux.

• (1335)

M. Luc LeBlanc: Ces programmes ont été mis en place il y a sept ou huit ans. Des investissements assez importants ont été faits dans l'ensemble du Canada atlantique.

Dans mon coin de pays — ou plutôt dans mon coin de mer, devrais-je dire —, il y a eu des investissements assez importants dans les quais du sud-est du Nouveau-Brunswick. Ils se sont révélés très efficaces pour protéger le gagne-pain des communautés de pê-

cheurs, en ce sens qu'un bateau de pêche est le gagne-pain de quelqu'un. Sans bateau de pêche, il n'y a pas d'argent à gagner.

Nous avons été bien lotis — pour ne pas dire chanceux —, car là où ces investissements ont été réalisés, les navires n'ont pratiquement pas été endommagés. C'est un long processus, évidemment. Il reste encore beaucoup à faire. J'aimerais vraiment souligner l'efficacité de ces investissements.

Mme Bonita Zarrillo: A-t-on fait un calcul des économies réalisées, une estimation du retour sur investissement? Vous avez dit que des navires avaient été sauvés. Y a-t-il une possibilité de faire un certain RCI, d'examiner l'investissement qui a été fait et combien cela a permis d'économiser pour les collectivités?

M. Luc LeBlanc: C'est une bonne question. Honnêtement, je ne peux pas vous répondre. Ce serait un projet intéressant.

Le président: Merci, madame Zarrillo. Votre temps est écoulé.

Nous passons maintenant à M. Perkins, pour cinq minutes au maximum, s'il vous plaît.

M. Rick Perkins (South Shore—St. Margarets, PCC): Merci, monsieur le président. Merci aux témoins.

Certains commentaires m'ont beaucoup intéressé, en particulier au sujet de l'état de l'infrastructure des quais du sud-est du Nouveau-Brunswick. Ma circonscription et celle d'à côté ont probablement plus de quais par mille carré que toute autre région du Canada. Il s'agit des rives sud et ouest de la Nouvelle-Écosse.

Le MPO estime qu'il lui faudra 700 millions de dollars pour atteindre l'efficacité opérationnelle. Dans le sud-est du Nouveau-Brunswick, pour une raison ou une autre, 60 % des quais sont en très bon état. Cela s'est-il produit lorsque le ministre des Pêches représentait cette région?

Monsieur LeBlanc, voulez-vous faire un commentaire?

M. Luc LeBlanc: Je ne suis pas certain des dates exactes. Je pense que cela a peut-être commencé un peu avant, il y a peut-être 10 ans. Oui, ces rénovations ont lieu depuis 2015. C'est aussi un projet à long terme.

M. Rick Perkins: Monsieur Mallet, j'ai constaté que dans ma circonscription — et je pense que c'est vrai dans la plupart des endroits —, beaucoup de gestionnaires de quais sont des bénévoles. Les pêcheurs exercent déjà beaucoup de pression s'agissant de l'attribution des emplacements et de l'état du quai. Il semble y avoir beaucoup de roulement à ces postes. Je n'envie pas leur travail qui consiste à trouver des compromis entre la politique et les pressions locales.

Compte tenu de ce qui s'est passé lors de la tempête Fiona et de l'état de certains de ces quais, allons-nous avoir de la difficulté à trouver des gens pour continuer à les gérer, qu'il s'agisse des quais des ports pour petits bateaux ou de ceux qui ont été cédés?

M. Martin Mallet: C'est déjà un problème. Les bénévoles des administrations portuaires sont les mêmes que nous avons dans nos propres conseils des pêches à l'UPM et dans d'autres associations.

Une recommandation que j'entends souvent de la part de nos bénévoles, c'est qu'ils auraient besoin de fonds supplémentaires, peut-être de la part du MPO, pour les aider dans l'exploitation des ports pour petits bateaux. Tout coûte plus cher de nos jours, surtout avec l'inflation que nous connaissons actuellement.

Cela permettrait à l'avenir d'embaucher des gens pour faire une partie du travail de base au lieu de toujours s'en remettre à des bénévoles.

M. Rick Perkins: Monsieur Mallet, j'ai une question pour vous. Après la tempête Fiona, vous et moi avons parlé des besoins immédiats à l'époque. Nous pensions alors que c'était de prolonger la saison dans la ZPH 25, mais quelques jours plus tard, lorsque les pêcheurs ont vu l'état des engins de pêche, ce n'était plus faisable. Vous cherchiez des programmes non seulement de soutien du revenu, mais aussi de remplacement d'équipement.

Avez-vous reçu de l'argent pour remplacer de l'équipement? D'ailleurs, savez-vous si on a débloqué des fonds pour réparer les quais endommagés à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick?

M. Martin Mallet: Non, nous n'avons encore vu aucune mesure qui vise en particulier à aider les pêcheurs à se relever de la dernière tempête. Nous apprenons maintenant que des discussions sont en cours au MPO et à l'APECA, par exemple, et dans certains cas avec certaines provinces, mais pour nous, la prochaine étape est de voir ce que nous pouvons en tirer et comment nous pouvons collaborer avec le gouvernement à monter un programme qui puisse convenir. La première étape était de nous occuper de la plupart des engins fantômes laissés dans le sillage de la tempête dans la ZPH 25.

• (1340)

M. Rick Perkins: Mais qu'en est-il du calendrier? Nous avons des saisons de pêche qui s'ouvrent au printemps, et il n'est pas vraiment possible de faire une partie du travail en hiver, qu'il s'agisse de l'équipement ou des quais. La pêche du printemps commence à différentes dates, évidemment. Dans la ZPH 25, qui est la plus touchée, elle commence en mai ou en juin.

Pouvez-vous nous parler du calendrier? Qu'arrivera-t-il si rien n'est prêt d'ici là?

M. Martin Mallet: Je vais laisser M. LeBlanc répondre à cette question, parce que c'est lui qui reçoit le gros des appels en ce moment, en fait.

M. Luc LeBlanc: C'est une très bonne question, monsieur Perkins. Le temps presse parce que la pêche du printemps s'en vient, comme vous l'avez dit, mais le vrai problème, c'est de trouver les matériaux pour construire les casiers à homards. D'après ce que j'entends des pêcheurs, il y a de longs délais d'attente. Il faudra des mois avant d'obtenir les casiers qu'ils ont déjà commandés le mois dernier, par exemple.

Le temps presse, c'est certain.

M. Rick Perkins: Que se passera-t-il si ce n'est pas prêt?

M. Luc LeBlanc: Pas de casiers, pas de pêche, c'est aussi simple que cela.

Le président: Merci, monsieur Perkins. Vous en êtes à cinq minutes pile.

Nous passons maintenant à M. Cormier. Monsieur Cormier, vous disposez de cinq minutes ou moins, s'il vous plaît.

[Français]

M. Serge Cormier (Acadie—Bathurst, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci à tous les témoins d'être avec nous.

Avant toute chose, je veux dire à M. Perkins que je suis fier des investissements que nous avons faits relativement aux ports pour petits bateaux. Si M. LeBlanc n'avait pas été le ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne à l'époque, je pense qu'on n'aurait pas reçu ces 400 millions de dollars d'investissements supplémentaires dans les ports pour petits bateaux. On n'aurait probablement pas eu non plus les 400 millions de dollars pour les pêches ni une Loi sur les pêches modernisée qui protège le propriétaire exploitant.

Ma région a reçu 75 millions de dollars pour les quais, mais ce n'est pas encore assez. Les quais de ma région ont été laissés à l'abandon pendant plusieurs années avant mon élection et on essaie de les rebâti.

Messieurs Mallet et LeBlanc, comme vous l'avez dit, le nord du Nouveau-Brunswick a été un peu moins frappé par la tempête, mais elle a quand même causé des dommages.

J'ai constaté dans votre présentation que vous parliez de dragage. Ce qui m'enrage, c'est que, chaque année, les fonctionnaires du ministère savent très bien quels ports de ma région auront besoin de dragage pour l'ouverture de la pêche, mais qu'on attend à la dernière minute, quand la pêche doit commencer, pour le faire.

Avez-vous constaté cela et faites-vous part de ces préoccupations aux fonctionnaires du ministère quand vous les rencontrez?

M. Martin Mallet: À peu près une semaine après la tempête cet automne, nous avons eu une rencontre avec le directeur régional pour le golfe en ce qui concerne les ports pour petits bateaux. Nous lui avons dit que notre priorité était de régler notre manque de capacité de dragage. C'est nécessaire en période d'urgence, de même que bien avant le début de toutes nos pêches, et ce, partout dans la région.

M. Serge Cormier: Pourtant, messieurs Mallet et LeBlanc, nous avons cette capacité de dragage, mais il semble que de la bureaucratie inutile nous empêche d'avancer avec certains entrepreneurs alors que d'autres entrepreneurs pourraient faire les travaux.

Est-ce que vous constatez cela? Est-ce que vous entendez cela de la part de vos pêcheurs dans les différents ports pour petits bateaux?

M. Martin Mallet: Il nous a été proposé, et c'est une excellente suggestion, d'établir des contrats pluriannuels pour ces entrepreneurs. Au lieu de renouveler ces contrats chaque année ou d'y aller à la miette, on pourrait passer des contrats de trois ou cinq ans avec des entrepreneurs qui connaissent la liste des ports dont ils vont s'occuper.

En période d'urgence, ils seraient capables de faire ce travail sans qu'on ait à mettre en place un long processus qui prend des mois quand on a besoin d'une intervention en quelques heures ou quelques jours.

M. Serge Cormier: Vous avez dit tantôt que certains quais rénovés au cours des dernières années avaient mieux résisté aux tempêtes. Je peux citer des exemples dans ma région, comme à Caraget, à Val-Comeau ou à Anse-Bleue, où il n'y a eu pratiquement aucun dommage, mais où du dragage sera probablement nécessaire.

Si on avait investi les montants qu'on avait dans certains quais, sans vouloir en fermer certains autres, la situation serait différente. Par exemple, le ministère peut dire qu'il y a un quai à 20 minutes d'ici, qu'on ne va pas investir dans celui-ci, mais qu'on va plutôt faire déménager les pêcheurs. Comme vous le savez, un quai dans une petite communauté comme Pointe-Verte ou Petit-Rocher est le moteur économique de la région, même s'il y a juste 15 pêcheurs.

Pensez-vous qu'on devrait avoir une nouvelle planification stratégique pour déterminer comment investir les nouvelles sommes d'argent qui s'en viennent? Moi, je rêve d'un milliard de dollars pour les ports pour petits bateaux. J'espère qu'on les aura. Pensez-vous qu'une planification stratégique s'impose pour régler le problème et rendre nos quais plus résilients?

• (1345)

M. Martin Mallet: Oui. C'est la deuxième tempête en trois ans. Il faut absolument revoir notre stratégie. Malgré les investissements importants effectués au cours des dernières années, c'est insuffisant pour faire face à ce qui s'en vient dans les prochaines décennies. S'il y a un côté positif à la tempête Fiona, c'est qu'on a eu la preuve qu'un quai bien rénové peut résister.

M. Serge Cormier: D'accord.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Cormier.

Il vous reste à peu près 15 secondes. Vous n'avez pas le temps de poser la question, encore moins d'obtenir une réponse.

Nous passons maintenant à Mme Desbiens. Madame Desbiens, vous disposez de deux minutes et demie ou moins, s'il vous plaît.

[Français]

Mme Caroline Desbiens: Merci, monsieur le président.

Évidemment, le Québec a été moins touché par cette tempête, mais la hausse du niveau de la mer est flagrante. Par exemple, chez moi, à L'Isle-aux-Coudres, il y a des périodes dans la journée où les voitures, les ambulances et les autres véhicules d'urgence ne peuvent même pas traverser, parce que le niveau de l'eau monte plus haut que le quai et le traversier ne peut donc pas embarquer et débarquer des voitures. Des gens sont donc mis à mal par une désorganisation des services d'urgence causée par les changements climatiques.

Si on ajoute à cela les problèmes liés à la pêche que vous rencontrez plus loin dans le golfe du Saint-Laurent, dans les Maritimes et aux Îles-de-la-Madeleine, il est évident que nous devons nous adapter aux changements climatiques. On revient de la COP27, où on a entendu dire que le Canada n'avait pas fait bonne figure en matière d'environnement et de lutte contre les changements climatiques.

Pensez-vous qu'on doit simplement agir de façon palliative, ou a-t-on besoin de lancer une attaque massive contre les investissements dans les énergies fossiles, par exemple? Selon vous, doit-on agir sur les deux plans de façon très intense?

M. Martin Mallet: Il faut investir maintenant dans des infrastructures résistantes aux types de tempête et de climat qu'on va connaître dans les prochaines décennies. Cela va nous coûter beaucoup moins cher que d'attendre de vivre des situations où des quais et des infrastructures complètes disparaissent à cause d'une tempête. Même si ces nouvelles infrastructures vont quand même subir des dommages mineurs lors de ces tempêtes, il sera moins cher de les réparer que d'avoir à remplacer un quai au complet.

Mme Caroline Desbiens: Est-ce que la lutte contre les changements climatiques est aussi un facteur qu'il ne faut pas négliger dans cet avenir qui est déjà à nos portes?

M. Martin Mallet: Absolument. Les deux vont de pair. Cependant, nous sommes maintenant dans une situation où nous n'avons plus le choix d'apprendre et de commencer à nous adapter, en tant qu'êtres humains, aux changements climatiques qui sont là. Nous avons les deux pieds dedans.

[Traduction]

Le président: Merci, madame Desbiens.

Nous passons maintenant à Mme Zarrillo. Madame Zarrillo, vous disposez de deux minutes et demie ou moins, s'il vous plaît.

Mme Bonita Zarrillo: Merci, monsieur le président.

J'entends un thème récurrent ici: mieux vaut prévenir que guérir. J'espère que nous pourrions obtenir des données à ce sujet.

Monsieur Mallet, vous parliez d'intervenir rapidement. Est-ce qu'il y a actuellement un protocole d'intervention rapide? Sinon, de quoi aurait-on besoin pour être efficace?

Si nous avons le temps, je vous demanderais aussi de nous en dire un peu plus sur les plans d'investissement fédéraux dans les quais. Qu'est-ce qui a bien fonctionné pour ceux dont vous avez parlé, et qu'est-ce qu'on pourrait changer pour que cela aille un peu mieux?

M. Martin Mallet: Je répondrai à la première question en disant qu'il n'y a pas à ce jour de mécanisme d'intervention rapide face à la crise des changements climatiques ou à tout autre événement capable d'endommager les quais autant que nous venons de le voir.

Il en faudrait un, et j'aime bien la proposition de M. Cormier de créer un comité ou un groupe chargé d'élaborer une stratégie pour tout l'Est du Canada, et pour tous nos littoraux d'ailleurs, la côte Ouest, l'Atlantique et l'Arctique. Nous devons y voir dès maintenant, sinon les coûts seront de l'ordre du centuple à l'avenir.

• (1350)

Mme Bonita Zarrillo: Pour la deuxième question, vous avez dit que les plans d'investissement dans les quais fédéraux avaient été efficaces. Je me demandais si vous pouviez nous en dire un peu plus à ce sujet. Dites-nous ce qui a bien fonctionné et s'il y a des lacunes à corriger.

M. Martin Mallet: Monsieur LeBlanc, voulez-vous répondre à cette question?

M. Luc LeBlanc: Bien sûr.

Ce qui a été particulièrement efficace, c'est de rehausser les digues. Je souligne à nouveau que ce qui cause vraiment beaucoup de dommages, ce n'est pas tant le vent que l'onde de tempête, alors l'idée est de protéger les quais en cassant cette onde de tempête. À mon avis, la partie la plus importante de l'infrastructure d'un port est la digue. C'est une très bonne idée de la doubler. C'est une très bonne idée aussi de la surélever, et de l'élargir aussi. Ensuite, il serait bon de relever le tablier des quais parce que, comme le soulignait Mme Desbiens, si l'eau monte et que le quai est submergé, il ne sert pratiquement plus à rien.

Le président: Merci, madame Zarrillo.

Nous passons maintenant à M. Arnold. Monsieur Arnold, vous disposez de cinq minutes ou moins, s'il vous plaît.

M. Mel Arnold (North Okanagan—Shuswap, PCC): Merci, monsieur le président. Je vais commencer par M. Mallet.

Monsieur Mallet, d'après vos rapports avec le MPO, quelle importance accorde-t-il à la résilience de l'infrastructure des pêches dans les mesures qu'il prend?

M. Martin Mallet: C'est une bonne question. Nous ne sommes pas au courant des discussions qui se déroulent à l'interne au MPO en ce qui concerne les plans pour faire face à cette crise climatique. Cependant, il y a des conversations qui se tiennent, surtout entre le MPO, les ports pour petits bateaux et les administrations portuaires, surtout dans notre cas, depuis 10 ans, je dirais.

Il se fait une certaine planification, mais je reviens à l'obstacle auquel nous nous heurtons encore et encore — et il en a été question plus tôt —, c'est qu'il y a une limite à ce qu'on peut faire avec des millions de dollars. On parle ici de milliards de dollars d'investissements si on veut vraiment s'occuper de toutes nos infrastructures importantes à la grandeur du Canada atlantique et du Québec. C'est ce qu'il faut faire à l'avenir, sinon cela va coûter beaucoup plus cher, ou il viendra un moment où nous ne pourrons plus du tout aller pêcher.

M. Mel Arnold: J'essaie de revenir à la question. Est-ce que le MPO a mentionné la résilience comme objectif principal de son programme de construction ou de reconstruction des quais?

M. Martin Mallet: Encore une fois, je ne peux pas vous répondre avec certitude.

M. Mel Arnold: Autrement dit, ce n'est pas clair.

Quel degré de résilience observez-vous jusqu'à présent dans les ouvrages réalisés grâce aux investissements du MPO, grâce aux millions de dollars qui ont été dépensés jusqu'à maintenant?

M. Martin Mallet: Comme on vient de le dire, les infrastructures qui ont été rénovées l'ont été suivant l'idée que le niveau de la mer va augmenter et que l'intensité des tempêtes va augmenter également.

M. LeBlanc a mentionné tantôt que les coûts principaux de ces rénovations étaient le rehaussement et l'élargissement des digues, ainsi que le rehaussement des quais.

De plus, le matériau utilisé pour les nouveaux quais est vraiment important. Les vieux quais, surtout ceux qui ont été détruits par cette tempête, reposaient sur des pilotis, et dans bien des cas les pilotis finissent par céder lorsque les vagues les frappent directement.

M. Mel Arnold: Merci.

Je vais maintenant passer à M. Macleod.

Monsieur Macleod, vous avez dit que le laboratoire d'analyse avait été fermé en raison de la tempête Fiona. Qu'est-ce qui a causé sa fermeture?

• (1355)

M. Robert Macleod: Nous n'avions plus de courant électrique. Nous avons manqué de courant à Charlottetown pendant près d'une semaine, de sorte que le laboratoire n'a pu ouvrir que le lundi suivant la tempête. Pour une raison ou pour une autre, l'ACIA n'a exigé aucun test. En temps normal, elle ferait tout tester avec la plus grande rigueur, mais elle n'a pas exigé d'analyses à ce moment-là. L'acheteur à qui je vendais n'a pas voulu acheter parce que ses

huîtres n'avaient pas été testées, et quand il les a fait analyser le lundi après-midi suivant, elles n'ont pas passé le test, alors il ne pouvait pas les expédier.

M. Mel Arnold: Est-ce qu'une source d'alimentation auxiliaire aurait permis de garder le laboratoire ouvert et de procéder aux analyses pour que vous puissiez expédier votre produit?

M. Robert Macleod: Je pense que oui. Vraiment, je suis pour la sécurité. C'est toute la pêche aux fruits de mer qu'on met en péril... On laissait le produit partir sans avoir été testé. Je n'arrive pas à comprendre. Je ne comprends vraiment pas pourquoi on a fait cela, mais bon...

Oui, une source d'alimentation auxiliaire aurait sans doute permis au laboratoire de fonctionner. Le produit aurait dû être testé. Il y a eu une vague de marée assez forte, et l'eau était plutôt de couleur cuivrée. Le produit aurait dû être testé, mais bon...

M. Mel Arnold: Merci.

Monsieur Mallet ou monsieur LeBlanc, vous avez parlé d'un programme d'aide, je crois, un programme à plus long terme. Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur l'aspect que cela pourrait prendre? Est-ce que cela ressemblerait aux programmes d'assurance agricole ou à quelque chose du genre?

M. Martin Mallet: Oui, une des options serait peut-être d'examiner le modèle qui a servi récemment lors de la pandémie de COVID-19, où on pouvait obtenir des prêts dont une partie était convertible en subvention.

La difficulté ici, c'est d'essayer d'évaluer le besoin réel par pêcheur. Chaque situation est différente; pour nous par exemple dans la ZPH 25, où la pêche se poursuivait durant la tempête, certains pêcheurs du côté est de la zone ont eu très peu de dommages à leur équipement, tandis que la plupart des nôtres du côté ouest ont été très touchés.

Dans certains cas, il y avait des casiers à homards qui étaient neufs ou presque neufs. Normalement, ils durent entre cinq et six ans, mais avec cette tempête, même si les pêcheurs ont pu récupérer leur équipement, sa durée de vie est déjà réduite de quelques années. Par conséquent, ils devront le remplacer beaucoup plus tôt que prévu, et cela ne faisait sûrement pas partie de leur plan d'affaires.

Il est très important pour eux d'avoir accès à des prêts ou à une aide de ce genre pour pouvoir réinvestir dans leurs entreprises.

Le président: Merci, monsieur Arnold. Vous me devrez plus d'une minute lors de votre prochaine intervention.

Je passe rapidement à M. Kelloway pour terminer ce tour.

M. Mike Kelloway (Cape Breton—Canso, Lib.): Merci, monsieur le président, et bonjour aux témoins. Madame Zarrillo, merci de vous joindre à nous aujourd'hui.

Une des nombreuses choses qu'on apprend dans un comité comme celui-ci, où on entend tellement d'experts de différents domaines, c'est qu'il y a souvent des thèmes récurrents. Cela fait quatre ministres des Pêches des provinces de l'Atlantique qui nous disent que nous sommes en pleine crise climatique et que nous devons nous adapter. Nous entendons la même chose de la part des pêcheurs, des associations de pêcheurs, des transformateurs et des ONG.

Certains de ces thèmes récurrents sont, premièrement, que nous traversons une crise climatique; deuxièmement, que c'est la plus grande industrie du Canada atlantique qui est touchée par les effets de cette crise sur les pêches; et troisièmement, qu'il faut plus d'investissements. Depuis 2015, nous avons investi environ 1 milliard de dollars dans les ports pour petits bateaux. Comme l'a dit M. Cormier, ce n'est pas suffisant. Nous devons faire mieux et nous devons aussi adapter nos façons de faire.

Cela dit, il y a beaucoup de matière à réflexion ici, et j'ai particulièrement aimé la conversation entre M. Mallet et M. Cormier au sujet d'un comité stratégique. Je trouve que c'est une idée intéressante.

J'aimerais qu'on prenne le temps de vider la question des ports résilients face aux changements climatiques. Mon père, lorsqu'il était sauveteur dans les mines, faisait souvent venir les savants ingénieurs de Montréal pour rencontrer les mineurs et leur dire comment exploiter la mine et comment en assurer l'intégrité structurale. Souvent, les mineurs disaient: « Venez ici, mon ami. Je veux vous parler de la manière dont nous pensons pouvoir faire marcher cette mine. » Ce sont les praticiens, en l'occurrence les pêcheurs et leurs associations, qui savent comment faire marcher les choses.

En ce qui concerne la résilience environnementale des ports pour petits bateaux, je me demande, monsieur Mallet, monsieur LeBlanc et monsieur Macleod, si vous pouvez nous donner une idée de ce que cela signifie pour vous de créer des ports résilients, ou toute autre infrastructure côtière, comme les usines de transformation qui sont à quelques pieds de l'océan. Qu'entendez-vous par des ports pour petits bateaux et d'autres aménagements résilients sur le plan environnemental? Quelles mesures faut-il prendre à cet égard, disons, l'an prochain ou au cours des deux ou trois prochaines années?

Nous allons commencer par M. Mallet.

● (1400)

M. Martin Mallet: Je pense que nous devons mettre sur pied un groupe stratégique, un groupe de discussion pour examiner et concilier tous ces aspects. Ce sera un long processus de réflexion et de travail. Nous devons réunir non seulement des pêcheurs, des députés et des fonctionnaires du MPO, mais aussi des ingénieurs et des experts du climat, pour essayer de cerner ce que nous allons faire ici le long de nos côtes devant cette crise climatique. Je pense que la création d'un groupe d'étude à long terme devrait être la priorité absolue. La crise risque de durer longtemps, alors aussi bien mettre en place l'infrastructure nécessaire pour y faire face.

M. Mike Kelloway: Merci, monsieur Mallet.

Nous allons passer à M. LeBlanc, puis à M. Macleod.

M. Luc LeBlanc: À mon avis, la résilience veut dire que la pêche va se pratiquer dans un milieu beaucoup plus hostile. Par milieu, j'entends évidemment la mer. La mer est de plus en plus démontée contre tous ceux qui la prennent. Ces nouvelles installations ou ces investissements devront tenir compte du fait que les pêcheurs vont évoluer dans ce milieu de plus en plus hostile.

Je vais vous donner un exemple très concret. Les quais qui sont ensablés doivent être dégagés très rapidement. Pour moi, un port résilient est un port capable de fonctionner devant une mer de plus en plus hostile.

M. Mike Kelloway: Monsieur Macleod...?

M. Robert Macleod: Je n'ai pas vraiment de réponse. Je sais que nous avons certains de nos vieux entrepôts d'huîtres qui, à l'époque, semblaient construits assez loin de l'eau, mais avec l'érosion des berges et les niveaux d'eau plus élevés maintenant, ils sont plus nombreux qu'on veut bien l'admettre à se faire inonder. Je ne sais pas comment on pourrait les protéger, peut-être les entourer d'un brise-lames ou autre chose.

Les nouveaux entrepôts sont construits loin de l'eau, mais certains de nos plus gros acheteurs sont probablement installés aux pires endroits qui soient. Je ne sais vraiment pas quelle serait la réponse à cette question. Je ne sais pas.

Comme disait M. Morrissey, nous avons un petit port que nous exploitons par l'entremise de notre association — des pêcheurs de homard, des pêcheurs de moules et autres fruits de mer. Nous sommes très chanceux qu'il soit en eau profonde. Quand le port de Malpeque se fait ensabler et qu'il n'est plus accessible, nous avons toujours de l'eau très profonde à notre quai. On pourrait probablement construire un brise-lames au large pour vraiment le protéger contre ces tempêtes. Comme je vous disais, la dernière fois, on était sous l'eau. Les bateaux étaient plus hauts que le quai, mais ils ont survécu. La prochaine fois, qui sait? Nous sommes très chanceux d'être en eau profonde.

M. Mike Kelloway: Merci beaucoup.

Le président: Merci, monsieur Kelloway.

Voilà qui met fin à notre première heure de témoignages.

Je tiens à remercier M. Mallet, M. LeBlanc et M. Macleod d'être venus aujourd'hui et de nous avoir fourni des renseignements précieux pour notre étude.

Nous allons nous arrêter quelques minutes, le temps d'accueillir nos témoins suivants. La séance est suspendue.

● (1400)

(Pause)

● (1405)

Le président: Nous reprenons nos travaux, car nous sommes fin prêts à accueillir notre deuxième groupe de témoins.

J'ai quelques consignes à leur intention.

Veillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. Si vous participez par vidéoconférence, cliquez sur l'icône du microphone pour l'ouvrir et fermez-le lorsque vous ne parlez pas.

Pour l'interprétation sur Zoom, vous avez le choix au bas de votre écran entre le parquet, le français ou l'anglais. Si vous êtes présents dans la salle, vous pouvez vous servir de l'écouteur et sélectionner le canal désiré. Tous les commentaires doivent être adressés à la présidence.

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue à nos témoins. Le président du Conseil canadien des pêches, Paul Lansbergen, est ici en personne. Bien entendu, il est un habitué de notre comité. Nous accueillons aussi Richard Ablett, qui est vice-président et directeur scientifique en chef de Sogelco International Incorporated.

Merci d'avoir bien voulu comparaître aujourd'hui. Vous avez chacun cinq minutes pour faire votre déclaration préliminaire.

Nous commençons par M. Lansbergen. Vous disposez de cinq minutes ou moins, s'il vous plaît.

M. Paul Lansbergen (président, Conseil canadien des pêches): Merci, monsieur le président.

Je remercie le Comité de m'avoir invité à comparaître. Je suis très heureux de revenir ici en personne pour la première fois dans la présente législature.

Comme bon nombre d'entre vous le savent, le Conseil canadien des pêches est l'association commerciale nationale qui représente les transformateurs de tout le pays. Tous nos membres pêchent aussi en mer.

En ce qui concerne le sujet de l'étude d'aujourd'hui, j'aimerais dire que j'ai personnellement travaillé sur des politiques climatiques pour trois secteurs différents au cours des 20 dernières années, à divers degrés parfois, et que j'ai pu ainsi me familiariser avec des mesures d'atténuation, d'adaptation et de résilience. Je suis heureux que vous meniez cette étude. C'est un sujet important et chaque petit geste est utile.

Pour mettre en contexte les répercussions de l'ouragan Fiona sur nos membres, je dois d'abord décrire un peu où ils sont situés et comment ils mènent leurs affaires.

Nos membres exploitent des usines de transformation aux quais, et leur pêche se fait en grande partie, mais pas exclusivement, à l'aide de navires qui congèlent les prises en mer. Les quais qui reçoivent ces navires doivent être de bonne taille et aménagés en eau profonde, et ils appartiennent en grande partie à des intérêts privés. Quant aux usines qui sont approvisionnées par des petits navires ou des pêcheurs indépendants, les quais peuvent être beaucoup plus exposés aux phénomènes météorologiques extrêmes, comme vous l'avez entendu de la part d'autres témoins.

Je signale que nos membres n'ont été touchés qu'indirectement par Fiona. Je suis de tout cœur avec ceux qui ont été frappés de plein fouet. Je ne peux qu'imaginer à quel point il peut être effrayant de se faire arracher sa maison, son entreprise ou, pis encore, ses proches par un ouragan.

Cependant, il y aura des contrecoups dans toute la chaîne d'approvisionnement, parce que la capacité de pêche se trouve réduite. Les transformateurs n'auront plus la même quantité de produits à offrir à leurs clients et ils pourraient perdre de l'espace sur les tablettes, ce qui est toujours difficile à récupérer.

Plus tôt cette semaine, vous avez entendu le témoignage d'Océans Nord. Je ne suis peut-être pas toujours d'accord avec Mme Fuller, mais je tiens à dire que, dans sa déclaration préliminaire, elle a bien décrit les défis qui se présentent avec les changements climatiques.

Si vous permettez, je vais faire quelques brèves observations sur les changements climatiques en général, vus sous l'angle de l'atténuation, de l'adaptation et de la résilience. Puis je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

Pour ce qui est de l'atténuation, les mesures qu'on peut prendre dans l'ensemble du secteur et sur toutes les côtes varient selon des circonstances internes et externes. Par exemple, l'électrification est une bonne option pour la flotte côtière, mais pas nécessairement pour la flotte de haute mer. L'hydrogène conviendrait peut-être mieux pour remplacer le mazout dans les navires de haute mer.

Parmi nos membres, des entreprises ont largement opté pour les solutions à portée de main, c'est-à-dire les mesures qui conservent l'énergie et qui réduisent les coûts. Les mesures de nature à trans-

former le secteur sont plus lentes à venir parce qu'elles comportent beaucoup plus de risques et qu'elles exigent davantage de collaboration et beaucoup plus d'argent. Cependant, la Supergrappe de l'économie océanique et d'autres initiatives font progresser de nouvelles techniques, comme le simple fait de remplacer les panneaux de chalut, ce qui pourrait augmenter le rendement du carburant de plus de 30 % en réduisant de beaucoup la traînée exercée sur le navire.

Pour ce qui est de l'adaptation, nous subissons déjà les effets des changements climatiques sur les océans et nos ressources halieutiques, et ces effets ne feront que s'accroître dans les décennies à venir.

Le MPO travaille avec la FAO et des pays alliés pour mieux comprendre ces effets et les stratégies d'adaptation correspondantes. J'applaudis cette collaboration, qui porte en grande partie sur la gestion de nos ressources halieutiques et de l'écosystème océanique en général, mais aussi sur la réglementation qui gouverne notre secteur.

J'ai hâte de voir où nous mènera le dialogue sur ces questions complexes. Un bon exemple est la façon dont les données scientifiques sur les pêches et les décisions de gestion qui en découlent tiendront compte des répercussions climatiques. Il sera primordial de consulter le secteur au fur et à mesure, pour que nous soyons en mesure de les comprendre et d'y adhérer.

De façon plus générale, pas seulement pour le MPO, une stratégie nationale d'adaptation a été publiée hier. Je m'en réjouis, mais je dois dire qu'elle a été élaborée sans grande consultation avec le secteur océanique, et en particulier le secteur des pêches. En fait, avec toute l'attention portée à l'économie bleue et aux océans, on aurait pu s'attendre à ce qu'un des thèmes de la stratégie soit précisément l'océan. Au lieu de cela, l'océan est présent de façon essentiellement implicite, et non explicite, à travers les cinq thèmes.

● (1410)

Franchement, j'ai été très déçu de la démarche suivie et du projet de stratégie. Je suis encore en train d'étudier la version finale, mais un survol rapide ne m'a pas permis de repérer grand-chose qui ait changé dans la façon d'aborder les océans ou les pêches.

À propos de résilience, je dirai que la véritable résilience est une notion qui s'étend à l'ensemble des actifs du secteur, à l'infrastructure communautaire et, en fait, à la chaîne d'approvisionnement mondiale. Vous avez entendu de nombreux témoignages à ce sujet.

Nous devons, individuellement et collectivement, décider comment et où nous allons construire l'infrastructure. Par exemple, nos codes du bâtiment, nos normes techniques qui disent où et comment nous travaillons et vivons doivent mieux intégrer la notion de résilience.

Merci. Je serai heureux de répondre à vos questions.

Le président: Merci.

Nous passons maintenant à M. Ablett. Cinq minutes ou moins, s'il vous plaît.

M. Richard Ablett (vice-président et directeur scientifique en chef, Sogelco International Incorporated): Bonjour, monsieur le président et honorables membres du Comité.

Je m'appelle Richard Ablett. Je représente Sogelco International, une entreprise de transformation et de commercialisation de produits de la mer établie à Montréal. La société possède et exploite deux usines dans les Maritimes.

L'une, Bolero Shellfish Processing, se trouve au Nouveau-Brunswick. Elle est située à Saint-Simon et exploite des produits traditionnels issus de la transformation du homard et du concombre de mer. Une deuxième usine, où je travaille aujourd'hui, se trouve à Summerside, à l'Île-du-Prince-Édouard: Summerside Seafood Supreme. Notre usine participe à la production de produits de spécialité, y compris une gamme de repas préparés aux fruits de mer réfrigérés et pasteurisés. Ils sont commercialisés partout en Amérique du Nord comme produits de détail de masse. Ensemble, ces deux usines fonctionnent toute l'année et emploient environ 280 personnes. Les ventes de Sogelco se situent entre 50 et 60 millions de dollars. C'est une entreprise familiale qui existe depuis 46 ans.

Aujourd'hui, nous essayons de faire connaître au Comité le point de vue des entreprises en aval, des transformateurs secondaires qui apportent aux produits une valeur ajoutée. Notre activité se situe à la fin de la chaîne de valeur, dans le secteur des produits de la mer de l'Île-du-Prince-Édouard. Une nouvelle menace de perte de marché plane sur nous.

Ces derniers jours, j'ai écouté les délibérations du Comité. L'accent est beaucoup mis sur le segment primaire de l'activité, sur la reconstruction de l'infrastructure. Notre entreprise se situe à la toute fin de la chaîne, en un sens, en tant qu'acheteur de produits de l'aquaculture à l'Île-du-Prince-Édouard, en particulier les moules. Les moules vivantes constituent la base d'une gamme de nos produits. Si vous regardez juste derrière moi, vous voyez, à titre d'exemple, des produits de type « moules au beurre à l'ail », avec une forte teneur en moules cultivées de l'Île-du-Prince-Édouard. Ces produits se vendent partout au Canada et aux États-Unis, par l'entremise de la chaîne Costco et des points de vente de Walmart. Walmart et Costco sont d'importants acheteurs de nos produits. Nos ventes augmentent.

La caractéristique intéressante des produits provenant de cette usine est qu'il s'agit de produits pasteurisés et réfrigérés, jamais congelés. Cela nous permet de produire et de commercialiser un produit destiné à des créneaux spécialisés de ces chaînes de grande distribution sans devoir affronter la concurrence des produits congelés. Notre usine peut produire 20 000 unités par jour.

En toile de fond, il faut reconnaître que l'ouragan Fiona a eu des répercussions massives sur l'infrastructure et sur la principale ressource de la pêche et de l'aquaculture à l'Île-du-Prince-Édouard et dans la région. De toute évidence, une aide à la reprise s'impose pour ce que nous appelons le début de la chaîne de valeur.

Notre usine de Summerside est un exemple en temps réel d'un impact imprévu de l'ouragan sur une entreprise en aval. Je suis certain que beaucoup d'autres transformateurs secondaires de la région auront des problèmes semblables. Nous présentons cet exemple pour élargir vos perspectives.

Cette usine de Summerside a conclu une entente d'approvisionnement à long terme avec les producteurs et les transformateurs de moules de la côte nord de l'Île-du-Prince-Édouard, plus précisément avec Prince Edward Aqua Farms, l'un des trois plus grands exploitants de la province. Cette entente est en place depuis 12 ans. La chaîne d'approvisionnement n'a jamais été interrompue et elle peut fournir des moules de haute qualité à l'usine et répondre à nos spé-

cifications. L'an dernier, nous avons acheté 1,1 million de livres de moules à notre fournisseur. Nous devrions passer à 1,7 million cette année en raison de l'augmentation des ventes des produits que vous voyez derrière moi, mais aussi pour trois nouveaux produits qui seront lancés en 2023. Sans vouloir entrer dans les détails, il s'agirait de moules supplémentaires vendues au détail: des moules Arrabbiata, du cari thaïlandais et un repas de fruits de mer.

Je voudrais vous parler de notre nouveau dilemme pour expliquer ensuite comment il serait possible d'atténuer les difficultés.

À l'heure actuelle, l'usine doit s'adapter à une réduction de l'approvisionnement en moules pouvant atteindre 500 000 livres en raison des pertes subies dans le secteur des ressources, le maillon de la chaîne qui nous précède. Elle doit donc absorber une réduction de l'approvisionnement, qui passe de 1,1 million de livres à 700 000. De toute évidence, le fournisseur doit s'occuper de ses propres ressources et de ses propres clients, principalement en tant que fournisseur de produits vivants. Les moules sont expédiées partout en Amérique du Nord, et environ 80 % de l'offre canadienne provient de l'Île-du-Prince-Édouard.

• (1415)

Cette réduction de nos activités de transformation peut nuire à la capacité de notre entreprise de respecter les ententes qui ont été conclues l'été dernier avec les grands détaillants au sujet des prix et de la disponibilité. C'est vraiment une question qui peut avoir des répercussions importantes sur l'entreprise, et nous sommes probablement [*difficultés techniques*] lancer de nouveaux produits si l'approvisionnement est réellement réduit.

Les fournisseurs ont augmenté le prix facturé à l'usine en raison des répercussions de Fiona et parce qu'ils doivent assumer les coûts de nettoyage.

Par souci de clarté...

• (1420)

[*Français*]

Mme Caroline Desbiens: Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

[*Traduction*]

Le président: Je suis désolé, monsieur Ablett.

[*Français*]

Mme Caroline Desbiens: On nous signale qu'il y a des coupures de son nuisant à l'interprétation.

[*Traduction*]

Le président: Vos cinq minutes sont écoulées de toute façon.

Pourriez-vous placer votre micro entre votre lèvre supérieure et votre nez?

M. Richard Ablett: Est-ce pire maintenant? Est-ce mieux?

Le président: Cela semble mieux maintenant, mais je vais donner la parole à M. Lansbergen pour son exposé liminaire, parce que nous avons dépassé la limite de cinq minutes.

Il a déjà livré son exposé. Je suis désolé.

Nous allons passer à M. Bragdon pour les questions de six minutes ou moins.

M. Richard Bragdon (Tobique—Mactaquac, PCC): Merci, monsieur le président. C'était un excellent témoignage, et je suis certain qu'il n'y aurait pas de problème à l'entendre une deuxième fois.

Je remercie les témoins d'avoir pris le temps de nous faire part de leurs précieux points de vue sur les répercussions de l'ouragan Fiona sur leurs secteurs respectifs.

Les témoins nous ont parlé de beaucoup de choses jusqu'à maintenant. Ils ont été très clairs au sujet de l'urgence d'agir et du besoin impérieux d'adaptation et d'infrastructures résilientes pour faire face aux changements climatiques constants qu'il faut affronter. Tous ceux que nous avons entendus ont insisté là-dessus.

Je voudrais connaître l'avis de chacun de vous. Le gouvernement a-t-il eu une réaction satisfaisante et assez empressée jusqu'à maintenant pour remettre l'infrastructure en état? Il faut assurer la résilience à temps pour la saison prochaine afin de soutenir le secteur de la pêche et les entreprises à tous les stades du cycle: pêche, transformation et entreposage. Il ne faut pas oublier non plus la commercialisation, car les entreprises expédient dans le monde entier les excellents produits de la mer qui viennent de notre région.

Qu'en pensez-vous tous les deux?

Je vais commencer par vous, monsieur Lansbergen, puis je passerai à M. Ablett.

M. Paul Lansbergen: Merci, monsieur Bragdon. C'est une très bonne question.

Étant donné que je ne représente pas les pêcheurs qui se trouvent sur tous les quais, et certainement pas ceux qui ont été directement touchés par Fiona, je ne suis pas vraiment en mesure de dire grand-chose à ce sujet, mais il est certain que chaque petit geste compte.

La réponse du gouvernement est-elle suffisante? Cela dépendra de l'indemnisation versée par les assurances privées que les pêcheurs ont souscrites. Les témoins qui ont comparu plus tôt cet après-midi ont dit que le plus gros problème tiendra à la capacité de reconstruire tout ce qui a été détruit. Ce sera le plus gros défi dans l'immédiat.

M. Richard Bragdon: Merci.

À vous, monsieur Ablett.

M. Richard Ablett: Il y a manifestement des efforts en cours, monsieur Bragdon, pour améliorer l'infrastructure et la mettre en place, mais encore une fois, le temps presse. L'hiver approche à l'Île-du-Prince-Édouard, et il me semble peu probable que certains des travaux de reconstruction des quais puissent se terminer à temps.

Le Fonds de rétablissement à la suite de l'ouragan prévoit 300 millions de dollars. Je crois comprendre qu'environ 100 millions de dollars pourraient être consacrés à l'infrastructure des quais et au remplacement du matériel. De toute évidence, c'est une bonne première mesure, mais il reste encore des décisions à prendre pour affecter d'autres fonds à des secteurs qui doivent soutenir le premier segment de la chaîne, si je peux dire, la transformation, la pêche et la manutention.

Oui, le travail a débuté, mais le temps risque de manquer.

M. Richard Bragdon: Oui, nous entendons le même son de cloche, messieurs Ablett et Lansbergen.

Je voudrais revenir à la question de M. Lansbergen concernant l'élaboration d'un plan de gestion des immobilisations qui devait être mis en place. Sauf erreur, il a été recommandé en 2019 par le Comité permanent des pêches et des océans de la Chambre des communes. Quels progrès ont été réalisés à cet égard?

Croyez-vous que le plan soit adéquat, ou devrait-il être révisé et actualisé pour tenir compte des facteurs en constante évolution sur le terrain?

• (1425)

M. Paul Lansbergen: Je m'y perds un peu, car je ne connais pas très bien cette stratégie ou ce plan.

M. Richard Bragdon: D'accord.

M. Ablett est-il au courant?

Il dit que non. D'accord.

Il en a été beaucoup question. Il s'agit de s'assurer que nous avons des ports durables pour petits bateaux et que nous avons une bonne infrastructure en place à l'avenir.

C'est le message qui a été martelé. Nous entendons beaucoup parler de l'urgence climatique et des promesses sont faites, mais il semble que la réponse jusqu'à maintenant ait été inadéquate et insuffisante pour répondre à l'urgence du moment ou, surtout, au besoin de mettre en place notre infrastructure, ainsi que l'équipement dont les pêcheurs ont besoin pour faire ce qu'ils font le mieux, c'est-à-dire récolter les fruits de la mer que nous aimons voir récoltés. C'est l'urgence de la situation qui compte le plus.

À propos des changements climatiques, il a été beaucoup question de tarification. Selon moi, il faut parler beaucoup plus de l'adaptation et aussi de la résilience des infrastructures et veiller à ce que l'investissement immédiat soit fait là où il doit se faire si nous voulons que les produits arrivent sur le marché à temps et que les pêcheurs retournent en mer.

Je vous remercie de nous avoir accordé du temps.

Mon temps de parole est-il écoulé, monsieur le président?

Le président: Il vous reste environ 20 secondes, ce qui n'est pas très long pour poser une question et recevoir une réponse.

Je vais maintenant passer à...

M. Paul Lansbergen: Monsieur le président, puis-je prendre ces 20 secondes?

La réflexion la plus importante qu'il faut se faire, comme Mme Zarrillo l'a dit plus tôt, c'est qu'il vaut mieux prévenir que guérir. Il serait très utile d'investir dans l'adaptation de façon proactive plutôt que de réagir après coup.

Le président: Merci.

Nous passons maintenant à M. Hardie. Six minutes ou moins, s'il vous plaît.

M. Ken Hardie (Fleetwood—Port Kells, Lib.): Merci, monsieur le président.

Bienvenue aux témoins.

Monsieur Lansbergen, vous avez dit que les installations qui appartenaient à vos membres et qui étaient exploitées par eux ont très bien résisté. Je suis curieux. Ont-ils simplement eu de la chance ou ont-ils fait quelque chose qui les a rendus plus résilients?

M. Paul Lansbergen: Ils n'étaient pas sur la trajectoire de la tempête. Certains transformateurs ont peut-être subi des dommages à cause de la tempête, mais ils ne faisaient pas partie du Conseil. Après Fiona, il n'y a pas eu beaucoup de membres qui m'ont appelé pour discuter de l'impact qu'ils auraient directement subi.

M. Ken Hardie: À propos de l'assurance contre ce genre d'incidents, vos membres sont-ils en mesure d'obtenir une couverture adéquate? Si oui, quel a été le prix au cours des dernières années?

M. Paul Lansbergen: Oui, les coûts de l'assurance des entreprises, des bateaux et des usines de transformation et de tout le reste préoccupent beaucoup nos membres. Le prix a augmenté; les primes sont plus élevées. Il y a de plus en plus d'éléments exclus dans les couvertures.

C'était avant la pandémie et avant les changements climatiques. Les assureurs ont même commencé, dans une certaine mesure, à s'éloigner du secteur, ce qui rend la situation constamment difficile. Dans les décennies à venir, le problème ne fera que s'aggraver. Comment y réagir? Voilà une bonne question.

M. Ken Hardie: Pour peu que vous ayez une opinion à ce sujet, de façon générale, ceux qui ont subi des pertes et qui avaient peut-être une assurance avaient une franchise de quel ordre? Quelle proportion de la perte serait couverte par une police d'assurance, ce qui laisserait un écart qu'ils demanderaient au gouvernement de combler?

M. Paul Lansbergen: C'est une bonne question. Je ne suis pas au courant des détails des polices de nos membres. Ils se plaignent généralement des primes et des franchises.

Il y a probablement une bonne question à poser si on compare le secteur des pêches et de l'aquaculture à celui de l'agriculture sur la terre ferme. Les agriculteurs ont des programmes d'assurance et des programmes de gestion des risques de l'entreprise pour les aléas météorologiques extrêmes comme Fiona.

Il faut discuter du rôle que le gouvernement doit jouer pour fournir une assurance semblable au secteur des pêches ou des produits de la mer.

• (1430)

M. Ken Hardie: Je m'adresse maintenant à M. Ablett. Votre accent me dit que l'Europe vous est peut-être familière. Ayant eu l'occasion de visiter quelques petites collectivités de pêcheurs le long de la côte nord de l'Écosse, je sais que la mer du Nord peut être particulièrement féroce, et pourtant ces très vieux ports semblent très bien tenir le coup.

Avez-vous une opinion, des réflexions à ce sujet? À quoi tient cette différence entre ce qui se passe là-bas et chez nous?

M. Richard Ablett: Le monde entier doit maintenant affronter les changements climatiques. Dans la région de l'Atlantique, l'impact doit être semblable à ce qu'on observe en Europe également. [Difficultés techniques] ayant un impact comme celui qu'a subi l'Île-du-Prince-Édouard, celui qui peut s'observer sur la côte de l'Écosse ou d'ailleurs. Le problème ne va pas se résorber tout seul.

Nous pouvons réduire les émissions de CO₂ en retirant des VUS de la route, mais nous ne pouvons rien changer à la tendance irrée-

mediable qui est déjà installée à cause de l'élévation du niveau de la mer et des ondes de tempête qui l'accompagnent.

Je vis sur la rive nord de l'Île-du-Prince-Édouard. Je peux vous dire que je n'ai jamais rien vu d'aussi grave que cette dernière tempête. C'est un phénomène d'un autre ordre, relativement parlant, et c'est catastrophique.

La prochaine tempête aura peut-être lieu l'an prochain. L'industrie des produits de la mer doit être aux aguets et prête à réagir: qu'allons-nous faire à l'avenir, et c'est...

M. Ken Hardie: Merci.

Je reviens à vous, monsieur Lansbergen.

Il y a plus d'un millier de ports pour petits bateaux dans le Canada atlantique, et une bonne partie d'entre eux sont là pour les bâtiments de pêche.

Notre expérience d'aujourd'hui et surtout le coût de la réparation d'un très grand nombre de ports montrent-ils qu'il faut réduire le nombre de ports?

M. Paul Lansbergen: J'ai remarqué que vous aviez eu cette discussion avec les témoins précédents plus tôt cet après-midi. Ils ont très bien répondu à la question.

M. Ken Hardie: De quoi s'agissait-il, selon vous?

M. Paul Lansbergen: Les témoins ont exprimé l'avis qu'il serait peut-être utile d'avoir cette discussion. Je m'écarterais de mon mandat si je donnais une réponse au nom des pêcheurs indépendants.

M. Ken Hardie: D'accord. Merci.

Le président: Merci, monsieur Hardie.

Nous allons maintenant passer à Mme Desbiens. Six minutes ou moins, s'il vous plaît.

[Français]

Mme Caroline Desbiens: Merci, monsieur le président.

Je remercie encore une fois tous nos témoins.

Monsieur Lansbergen, j'ai trouvé très intéressante votre idée d'imaginer ou de mettre en place un plan semblable à celui qui soutient les agriculteurs. J'ai proposé cette perspective à quelques reprises dans ce comité.

Comment concevez-vous une aide structurée dans le domaine des pêches et qui pourrait être adaptée, un peu comme celle d'Agri-relance ou d'Agri-investissement ou de toutes ces aides qui commencent par « Agri » dont jouissent les agriculteurs et les transformateurs en matière d'agriculture?

Comme il a été suggéré dans le plan de M. Cormier, on pourrait avoir une prévisibilité financière qui pourrait ainsi assurer le maintien de la concurrence en matière de pêches pour le Canada et le Québec.

M. Paul Lansbergen: Je vous remercie de votre question. Mon français n'est pas très bon. Je vais donc répondre en anglais.

[Traduction]

C'est une bonne question.

Je n'ai pas étudié de très près les programmes agricoles, parce que j'ai eu l'impression que comparer l'agriculture à la pêche sauvage, c'était comparer des pommes et des oranges. Ayant examiné la question en prévision de ma comparution d'aujourd'hui, j'estime qu'il y a peut-être des aspects plutôt pertinents des programmes d'assurance destinés aux agriculteurs qui, malgré quelques différences, pourraient être très utiles dans le secteur des produits de la mer.

L'impact sur le marché... La perte de revenu, que ce soit pour les pêcheurs ou les transformateurs... La capacité ne peut pas être remplacée immédiatement. Vous avez entendu parler des difficultés liées au retard dans le dragage, la reconstruction des ports et le remplacement des bateaux.

Il faudrait que j'examine de plus près les tenants et aboutissants, mais il me semble qu'il existe des possibilités.

• (1435)

[Français]

Mme Caroline Desbiens: Plus tôt, messieurs Mallet et Cormier ont eu une discussion très intéressante. Ils parlaient d'un plan, et j'ai utilisé le mot « prévisibilité ». Ils réfléchissaient à un plan à long terme ou, à tout le moins, à moyen terme, pour contrer le manque de main-d'œuvre et d'entrepreneurs, ou l'insécurité concernant la reconstruction de ces quais. Il s'agirait de mettre en place un plan de trois ou quatre ans à l'intention des entrepreneurs, qui indiquerait les quais à reconstruire en priorité.

Vous avez beaucoup parlé d'aval et d'amont. En fin de compte, y verriez-vous des résultats pour vous également, puisque l'ensemble de l'approvisionnement serait plus sécurisé? Ce processus procurerait une sécurité.

Y croyez-vous?

[Traduction]

M. Paul Lansbergen: Oui, sans aucun doute. Nous adoptons toujours une vision stratégique et nous essayons d'avoir un plan en place, à défaut de quoi l'échec est assuré.

Il me vient tout de suite à l'idée, à propos de la pêche hauturière, que si un bateau est perdu, soit parce qu'il fait naufrage soit parce qu'il a une panne imprévue, les entreprises peuvent demander à d'autres de faire la pêche à leur place. Je ne sais pas s'il existe quelque chose de semblable pour la pêche côtière, de sorte que maintenant qu'un certain nombre de ports ne sont plus opérationnels et que des bateaux ont été perdus, d'autres pourraient quand même aider à récolter les produits afin de dégager des revenus. Je ne sais pas comment cela se passe dans la pêche côtière ni si cela serait utile.

[Français]

Mme Caroline Desbiens: De toute façon, tout ce qui a trait aux améliorations dans la chaîne ne peut que vous servir de façon positive. Il y a la prévisibilité et l'assurance que les infrastructures seront maintenues et que la réfection sera faite. Tout cela vous apporte de la sécurité et une meilleure stabilité.

[Traduction]

M. Paul Lansbergen: Oui, certainement. Pour les transformateurs qui comptent sur des pêcheurs indépendants pour obtenir la matière première, ce serait certainement avantageux.

[Français]

Mme Caroline Desbiens: Merci.

[Traduction]

Le président: Merci.

Nous passons maintenant à Mme Zarrillo. Six minutes ou moins. Je vous en prie.

Mme Bonita Zarrillo: Merci, monsieur le président.

Je vais poser mes premières questions à M. Lansbergen.

Je vous remercie d'avoir un peu changé l'optique cet après-midi avec ce deuxième groupe de témoins. Je veux parler plus précisément de la sécurité alimentaire. Il a été question de l'aval. Il n'y a pas moyen d'aller en aval du consommateur.

Monsieur Lansbergen, nous avons entendu des témoignages aujourd'hui au sujet des tests, et nous savons qu'il peut être très dangereux d'avoir un produit qui n'a pas été testé. J'y pensais en réfléchissant à ces questions.

À propos de la sécurité alimentaire, y a-t-il des mesures de protection qui devraient être recommandées, compte tenu des aléas des changements climatiques et du fait qu'on peut manquer de génératrices pour la réfrigération?

Quelle infrastructure est nécessaire pour protéger la chaîne d'approvisionnement? Nous avons entendu parler un peu des routes et des problèmes d'affaissement.

Par souci de la salubrité des aliments, quelles mesures pouvons-nous prévoir pour assurer la sécurité alimentaire? Nous consommons ces aliments.

M. Paul Lansbergen: Merci.

Nos produits sont dans la chaîne du froid. Il faut les réfrigérer ou les congeler. Il faut avoir une source d'électricité de secours pour les entrepôts réfrigérés. Les produits congelés peuvent se conserver un certain temps en cas de panne d'électricité. Cette période est bien moins longue pour les produits frais ou vivants.

Pour ce qui est des tests et des choses de ce genre, les laboratoires auraient besoin d'une source d'alimentation de secours pour ne pas perdre leur capacité.

À quelle fréquence prévoyons-nous avoir des pannes d'électricité d'une semaine dans des régions aussi vastes? Il y aurait peut-être lieu de modifier en conséquence nos prévisions et nos plans de secours.

• (1440)

Mme Bonita Zarrillo: Merci beaucoup.

Je reviens sur ce que vous avez dit à propos de lacunes dans la participation au sujet de la stratégie nationale d'adaptation. En fait, j'ai imprimé ce document avant de venir à la séance du Comité, parce qu'il est important d'avoir une discussion plus vaste sur la nature des investissements.

Nous n'avons pas parlé aujourd'hui des terres et des communautés autochtones. Y a-t-il eu des consultations sérieuses auprès de ces communautés au sujet de cette stratégie nationale d'adaptation que vous avez vue dans le rapport.

Qu'en pensez-vous?

M. Paul Lansbergen: De mon point de vue, le niveau de participation du secteur des pêches dans son ensemble, qu'il s'agisse d'exploitants autochtones ou non autochtones, a laissé à désirer.

Compte tenu de l'importance des océans pour le Canada — nous avons le plus long littoral du monde —, nous avons des engagements importants à l'égard de la gestion de notre écosystème océanique et de nos ressources halieutiques, mais la stratégie n'a pas suscité beaucoup d'attention. Elle se situe peut-être à un niveau trop élevé de généralité.

Le ministère des Pêches et des Océans, le MPO, s'est certainement intéressé aux répercussions à prévoir dans les décennies à venir sur l'écosystème océanique et sur les ressources halieutiques. Nous avons déjà vu des mammifères et des poissons changer leurs habitudes de migration et leur comportement. Il y aura d'autres changements.

Quelle incidence cela a-t-il sur notre gestion de la ressource et l'octroi de permis?

Mme Bonita Zarrillo: Je suis d'accord avec vous. Il serait bien que les océans fassent l'objet d'une planification distincte.

Ma dernière question porte sur l'assurance-emploi et la perte de revenu. Le sujet a été abordé dans certains témoignages aujourd'hui.

Avez-vous quelque chose à dire sur la façon dont l'assurance-emploi pourrait aider les travailleurs de l'industrie de la pêche à se protéger contre les changements climatiques?

M. Paul Lansbergen: Nous n'avons pas vraiment envisagé de recourir à l'assurance-emploi à cet égard. Les témoins qui ont comparu plus tôt cet après-midi vous ont dit que si on ne travaille pas suffisamment pour être admissible, eh bien tant pis. Il reste à se demander s'il est possible d'accorder à ces travailleurs une exemption quelconque en raison des circonstances. Je ne sais pas. C'est une question plus large que le gouvernement doit se poser.

Mme Bonita Zarrillo: Me reste-t-il du temps?

Le président: Une minute.

Mme Bonita Zarrillo: D'accord, je vais donc poser la question au deuxième témoin.

Vous avez parlé du prolongement de lignes, de l'expansion de votre activité et des contrats avec les détaillants.

Voici ma question: y a-t-il des discussions entre les entreprises au sujet des interruptions d'activité attribuables aux changements climatiques? Avez-vous des plans B prévoyant par exemple un prolongement de ligne? Vous en avez évoqué quelques-uns aujourd'hui.

Y a-t-il des échanges qui ont cours dans l'industrie et dont vous pourriez nous parler?

M. Richard Ablett: Je vous remercie de la question.

Selon moi, on n'accorde pas suffisamment d'attention aux répercussions de Fiona sur la commercialisation en aval. De toute évidence, on se préoccupe beaucoup de la reconstruction des infrastructures, mais toute la chaîne de valeur comprend les ressources primaires transformées en produits destinés aux consommateurs. Le positionnement du marketing et le maintien de la marque et des ventes sont évidemment des enjeux qui vont évoluer avec le temps,

à mesure que les répercussions des changements climatiques s'aggraveront.

Dans le cas particulier de notre entreprise, nous sommes actuellement menacés. Nous serons peut-être en mesure de nous débrouiller, mais il est certain qu'il faut faire beaucoup plus d'efforts pour comprendre ce qui se passe lorsqu'on vend sur le marché des exportations et aux marchands du secteur du détail de masse. Ces marchands sont sans pitié quand on ne peut pas les approvisionner.

Dans la production de moules et d'huîtres, par exemple, il faut compter de deux à quatre ans pour rétablir la biomasse permettant d'apporter aux consommateurs ces produits d'exportation.

• (1445)

Mme Bonita Zarrillo: Désolée, je dois vous interrompre parce que je vais manquer de temps.

Il a été question plus tôt de la possibilité de...

Le président: Votre temps de parole est écoulé depuis longtemps. Je regrette.

Mme Bonita Zarrillo: Merci.

Le président: Passons à M. Small, qui a du mal à boutonner son veston. Cinq minutes ou moins.

Ne retenez pas votre souffle aussi longtemps.

M. Clifford Small: Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins.

Comme j'ai plusieurs questions à poser, je voudrais que les réponses soient assez rapides.

Monsieur Lansbergen, j'ai entendu dire qu'il y a un assureur principal dans l'industrie maritime, Lloyd's of London. Que se passera-t-il si cet assureur estime qu'il y a trop de risques à cause de tempêtes plus violentes et de tout le reste, et s'il décide de ne plus offrir d'assurance dans l'industrie de la pêche?

M. Paul Lansbergen: Ce serait certainement difficile. Il y a d'autres revendeurs et courtiers d'assurance auxquels les compagnies recourent actuellement. Lloyd's of London n'occupe donc pas tout le marché, mais c'est certainement un gros joueur.

Il y a d'autres moyens qui seraient peut-être efficaces, ou pas, comme l'autoassurance et la constitution d'un groupe pour offrir de l'assurance.

C'est très complexe. Cela s'est fait dans d'autres secteurs, mais comme le nôtre est très diversifié, les difficultés seraient énormes.

M. Clifford Small: Merci.

Le gouvernement se sert des changements climatiques comme prétexte pour étendre les aires marines protégées, et de nouvelles cartes ont été établies dans des zones du Canada atlantique, de la Colombie-Britannique et du Nord. Ces nouvelles zones auront-elles une incidence sur la capacité de pêche de vos membres?

M. Paul Lansbergen: Oui.

Des voix: Oh, oh!

M. Paul Lansbergen: Voulez-vous une réponse plus longue? Vous m'avez demandé d'être bref.

M. Clifford Small: Vous avez quelques secondes.

M. Paul Lansbergen: Oui, absolument. Nous devons passer de 14 à 30 % d'ici 2030 en huit ans à peine ou en sept ans à peine. Nous demandons beaucoup de collaboration avec le secteur tout au long du processus afin que nous sachions comment nous allons être touchés et que nous connaissions l'objectif de conservation ou de protection, ainsi que les menaces et les vulnérabilités, et aussi afin que nous sachions comment nous pouvons innover et nous attaquer à ces problèmes sans qu'il y ait de fermeture, par exemple. Les discussions avec le secteur feraient partie de la solution.

M. Clifford Small: Nous voyons les effets des changements climatiques lorsqu'ils se produisent sous nos yeux. Un océan qui se réchauffe signifie un changement des habitudes de migration des stocks de poissons.

Le MPO prend-il des mesures dans le cadre de son programme scientifique pour suivre l'évolution de l'écosystème? Lesquelles?

M. Paul Lansbergen: C'est une bonne question. Elle me préoccupe quand je pense à l'adaptation.

Comme je l'ai dit dans mon exposé liminaire, le MPO a collaboré avec la FAO et les pays alliés pour commander des études. La FAO a fait paraître une volumineuse étude qui remonte à 2018-2019, je crois. Elle porte sur les impacts climatiques dans le monde et les stratégies d'adaptation. Le MPO s'est également intéressé à ce qui se passe plus près de chez nous, le long de nos côtes.

Le problème se posera lorsque le ministère commencera à intégrer ces données dans les évaluations des divers stocks de poisson et choisira les moyens de communiquer l'information aux pêcheurs qui exploitent ces stocks.

M. Clifford Small: Diriez-vous que la fermeture de la pêche au maquereau cette année est un exemple de retards dans les recherches scientifiques? Qu'avez-vous entendu au sujet de l'abondance du maquereau dans le Canada atlantique?

M. Paul Lansbergen: Il n'est jamais facile de concilier ce que les pêcheurs observent en mer, les taux des prises et les données des modèles scientifiques. À ce sujet, il y a un véritable débat sur la question de savoir quelle information est la plus exacte. Nous devons simplement poursuivre le dialogue à ce sujet pour nous assurer que les décisions futures seront aussi éclairées que possible.

• (1450)

M. Clifford Small: Les programmes de financement de l'innovation doivent prendre fin d'ici un an ou deux. Ils ont aidé l'industrie à investir dans les technologies propres. Faudrait-il prolonger l'application de ces programmes pour aider l'industrie à mieux s'adapter?

M. Paul Lansbergen: Oui. En fait, nous en faisons la demande à l'occasion des consultations prébudgétaires. Il s'agit non seulement de l'atténuation des changements climatiques, mais aussi de l'innovation en général. Nous avons beaucoup de possibilités de croissance. Pour atteindre cette croissance, il faudra miser sur l'ajout de valeur, ce qui signifie des investissements dans les technologies émergentes.

Le gouvernement a un rôle légitime à jouer pour aider à partager le risque, que ce soit par l'entremise de mesures comme le Fonds des pêches de l'Atlantique ou le Programme d'adoption de technologies propres pour les pêches et l'aquaculture, car l'adoption des technologies dans un plus grand nombre d'entreprises sera plus difficile qu'elle ne l'a été pour les pionniers.

Le président: Merci, monsieur Small. Vous avez légèrement dépassé votre temps de parole. Je vais en prendre note et compenser la prochaine fois.

Nous passons maintenant à M. Morrissey. Cinq minutes ou moins, s'il vous plaît.

M. Robert Morrissey: Merci, monsieur le président.

Cette étude vise à examiner les répercussions des changements climatiques et, plus directement, les dommages causés par l'ouragan Fiona. Comme je l'ai dit à un autre groupe de témoins, certains des dommages sont faciles à quantifier et à constater, mais je voudrais m'adresser à M. Ablett.

Les moules bleues de l'Île-du-Prince-Édouard sont réputées dans le monde. Je crois que nous sommes le principal fournisseur du marché. Il a fallu des années pour créer ce marché et le maintenir. Ai-je raison de croire que le volume de la récolte a diminué d'environ 70 %?

M. Richard Ablett: La perte est de cet ordre, effectivement. Le chiffre que j'ai est de 28 millions de dollars. Les trois grands transformateurs en ont perdu la majeure partie.

M. Robert Morrissey: Nous ne voyons pas non plus les jeunes moules qui seraient disponibles pour les cultures. Quelle incidence cela aura-t-il sur l'offre au cours des prochaines années, monsieur Ablett?

M. Richard Ablett: C'est inquiétant.

Ce qu'on me dit, c'est qu'il faudra de deux à trois ans pour rétablir la biomasse. Il faudra donc du temps. Les faits sont avérés, mais nous n'en avons pas encore vraiment pris conscience, car l'ouragan a frappé en septembre. C'est à ce moment-là que les jeunes moules sont dans la position la plus délicate. Si elles sont arrachées ou malmenées — comme elles l'ont été pendant l'ouragan —, les répercussions se feront sentir l'été prochain, l'automne prochain et l'année suivante, car il y a un cycle de croissance de deux ans avant la récolte.

M. Robert Morrissey: Si les moules de l'Île-du-Prince-Édouard ne sont plus sur le marché, quel effet cela aura-t-il sur notre réputation? Que pensez-vous de la possibilité de commercialiser les stocks au fur et à mesure que nous les reconstituerons.

M. Richard Ablett: C'est un très bon point.

C'est la menace qui inquiète tout le monde, l'idée de perdre l'authenticité de l'Île-du-Prince-Édouard et la provenance du produit sur le marché nord-américain. C'est évidemment ce qui préoccupe notre entreprise.

Ce pourrait être dévastateur, car si la chaîne d'approvisionnement est vraiment rompue et ne peut pas être respectée, la qualité de ce qui parviendra sur le marché sera également à la baisse. Nous sommes peut-être en mauvaise posture pour les deux prochaines années.

Les ventes sur le marché des produits vivants sont touchées, de même que les produits de transformation.

M. Robert Morrissey: Quel serait le coût pour l'Île-du-Prince-Édouard? Pourriez-vous nous en dire plus sur les conséquences pour votre entreprise? Il a fallu des années pour créer ces spécialités, et ce qui a rapporté, c'est la pêche à la moule bleue de l'Île-du-Prince-Édouard.

M. Richard Ablett: Je ne peux pas préciser la valeur totale, mais je peux vous donner l'exemple de notre entreprise. Si notre chaîne d'approvisionnement est réduite cette année, cela se traduira par une perte de ventes et de revenus d'environ 4 millions de dollars, simplement parce que nous ne pourrions pas obtenir le volume habituel de moules.

Si nous tenons compte également du lancement de nouveaux produits, le chiffre double et nous prévoyons une perte de revenus d'environ 8 millions de dollars pour notre entreprise. Nous prendrions environ 5 % de l'approvisionnement en stock de notre fournisseur, qui vendrait la plupart de ses moules sur le marché des produits vivants. Ce sont donc des millions de dollars qui sont en cause et c'est évidemment préoccupant pour l'avenir. Il faut compter de deux à trois ans pour rétablir la situation.

• (1455)

M. Robert Morrissey: Que recommandez-vous au Comité? Il est en train d'étudier la situation pour cerner les coûts dans les différents secteurs. Le gouvernement a annoncé plusieurs fonds, dont le premier s'élève à 300 millions de dollars et est proposé par l'entremise de l'APECA, pour aider l'industrie à se remettre des dommages causés par Fiona ou à s'y adapter.

Quels programmes recommanderiez-vous au Comité pour aider l'industrie à s'adapter et à se relancer quand elle se remettra des suites de l'ouragan?

M. Richard Ablett: Il faudrait un programme pour perte de marché ou d'atténuation des risques. Il faut essayer de se concentrer sur l'idée que des entreprises perdent leur position sur le marché, que la réputation de leur marque est atteinte et que les transformateurs ont des difficultés à surmonter pour maintenir et préserver leurs entreprises pendant la période de reprise.

Il pourrait s'agir d'un programme de deux à trois ans, qui fournirait essentiellement un soutien à l'industrie et représenterait peut-être 10 ou 15 % de ce qui est affecté au fonds de relance total. Ce n'est pas l'élément principal, mais c'est important. Il s'agit d'une aide aux entités qui se situent au bout de la chaîne, si vous voulez,

pour préserver le marché et tenir à flot des entreprises qui ont souffert de la perte regrettable de leur matière première.

Il pourrait s'agir d'un programme renouvelable de deux ans, géré par l'APECA, à mon avis, et non pas tant par le MPO. Le ministère s'occupe davantage du soutien de l'infrastructure, mais l'APECA comprend les besoins en aval. C'est essentiel au maintien de la chaîne de valeur, depuis l'approvisionnement en matières premières jusqu'aux produits finis et à la distribution sur le marché. Ce genre de programme pourrait être très bien défini. Je suis certain qu'il susciterait un vif intérêt ou qu'on en aurait besoin.

M. Robert Morrissey: Monsieur le président, combien de temps me reste-t-il?

Le président: Rien du tout.

M. Robert Morrissey: Merci.

Le président: Vous avez en fait dépassé votre temps d'une quarantaine de secondes, mais c'était une belle tentative. Je vous en félicite.

M. Robert Morrissey: Je pensais que Mme Zarrillo me céderait son temps de parole, mais elle n'a pas eu besoin de le faire.

Le président: En fait, elle n'a rien à vous céder, monsieur Morrissey. Nous avons terminé, parce qu'il serait injuste d'accorder deux minutes et demie de plus sans qu'on puisse les utiliser pleinement. Il ne reste qu'environ une minute et demie au Comité.

Je tiens à remercier chaleureusement les témoins. Messieurs Ablett et Lansbergen, je vous remercie d'avoir comparu et de nous avoir fait profiter de vos précieuses connaissances, qui nous seront utiles pour mener à bien cette étude et produire un rapport pour la Chambre des communes.

Encore une fois, merci à tous.

Je rappelle à tous que la prochaine séance, mardi, sera la quatrième et dernière consacrée à l'étude des répercussions de la crise climatique.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>